



Convention sur la
diversité biologique



ONU
programme pour
l'environnement



Utilisation des données spatiales
pour soutenir l'élaboration
de plans pour les systèmes
nationaux de surveillance

du

Cadre mondial de la biodiversité
de Kunming-Montréal

Table des matières

Résumé	5		
1. Introduction	7		
1.1 Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et le cadre de suivi	8		
1.2 Comment utiliser ce document	10		
2. Évaluer la capacité et les besoins nationaux en matière de données spatiales pour le cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal	13		
2.1 Indicateurs pour lesquels les données spatiales sont essentielles	14		
2.2 Identifier les données spatiales pertinentes pour le calcul des indicateurs au niveau national	17		
2.2.1 Considérations générales et liste de contrôle pour soutenir l'identification des données spatiales nationales pour le calcul des indicateurs	19		
2.2.2 Ensembles de données de référence mondiales pour le calcul des indicateurs et questions personnalisées pour identifier les données nationales pertinentes	21		
2.2.3 Lignes directrices sur la combinaison des données nationales et mondiales en vue de leur utilisation	22		
2.2.4 Questions directrices et étapes de la validation des données mondiales pour une utilisation nationale	23		
3. Utiliser le UNBL pour soutenir le développement d'un plan pour les systèmes de surveillance nationaux pour le cadre mondial de la biodiversité	33		
3.1 Vue d'ensemble : Quels sont les données et les outils proposés par le UNBL pour aider les Parties dans leur travail sur le Cadre mondial pour la diversité biologique ?	34		
3.2 Ensembles de données de référence mondiales disponibles via le UNBL pour soutenir la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports au niveau national pour le cadre mondial de la biodiversité	36		
		3.2.1 Collection de données par le UNBL sur le cadre mondial pour la biodiversité	36
		3.2.2 Ensembles de données du UNBL et système de filtrage des données du Cadre mondial de la biodiversité	37
		3.2.3 Comment trouver votre pays	40
		3.2.4 Comment télécharger des données	41
		3.3 Les espaces de travail du UNBL comme dépôt commun de données nationales et mondiales dans le cadre d'un système de suivi	44
		3.3.1 Qu'est-ce qu'un espace de travail UNBL ?	44
		3.3.2 Comment demander un espace de travail UNBL ?	45
		3.4 Utilisation du UNBL pour accéder aux indicateurs principaux et les calculer (fonctionnalité à venir)	46
		3.4.1 Comment calculer les indicateurs dynamiques existants pour votre pays ?	47
		3.5 Utilisation du UNBL pour se connecter à d'autres outils clés du cadre de suivi (fonctionnalité à venir)	48
		3.6 Utilisation du UNBL pour développer un plan d'action spatial personnalisé sur les objectifs et indicateurs du cadre mondial de la biodiversité (fonctionnalité à venir)	49
		4. Ressources supplémentaires	52
		5. Nous contacter	53
		Annexe 1 : Liste des indicateurs principaux et des indicateurs de composantes nécessitant des données spatiales	54
		Annexe 2 : Liste des indicateurs phares, des indicateurs de composantes et des indicateurs complémentaires calculables à l'aide des données spatiales et mondiales connexes	62
		Annexe 3 : Modèle de spécification des indicateurs	98

Clause de non-responsabilité

Ce document d'orientation technique est destiné à servir de ressource que les Parties et d'autres personnes pourraient souhaiter prendre en considération dans le cadre de l'élaboration de plans de surveillance nationaux pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, en tant que première étape vers la surveillance de la mise en œuvre du Cadre. Il ne remplace ni ne qualifie les décisions de la Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ou les informations connexes qui sont ou seront fournies par la CDB. Les pays sont invités à utiliser, adapter ou ignorer ces orientations, en fonction de leurs capacités, de leurs ressources et des réalités du terrain.

Auteurs et évaluateurs

Di Zhang, Anne Lucy Stilger Virnig, Leticia Cardozo, Verónica Recondo, Scott Atkinson, Natasha Ali, Jillian Campbell, Neil Burgess, Violeta Muñoz-Fuentes, Osgur McDermott Long, Philip Bubb, Matea Vukelic, Stanislav Vergeichyk, Christina Supples, Jamison Ervin.

Citation suggérée

PNUD et PNUE-WCMC. 2024. *Utilisation de données spatiales pour soutenir l'élaboration de plans pour les systèmes nationaux de surveillance du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal*. Rapport préparé pour le projet de soutien à l'action précoce du Cadre mondial de la biodiversité, en collaboration avec le partenariat du UN Biodiversity Lab. .

Crédits photographiques

Cover, NASA; p 4, NASA; p. 6, CIFRO/Nanang Sujana; p. 12, CIFOR/Kate Evans; p. 15, CIAT/Neil Palmer; p. 16, CIFOR/Axel Fassio; p. 31, NASA; p. 32, CIRAD and CIFOR/Manuel Boissière; P. 51, CIFOR/Patrick Shepherd; p. 61, NASA; p. 102, NASA

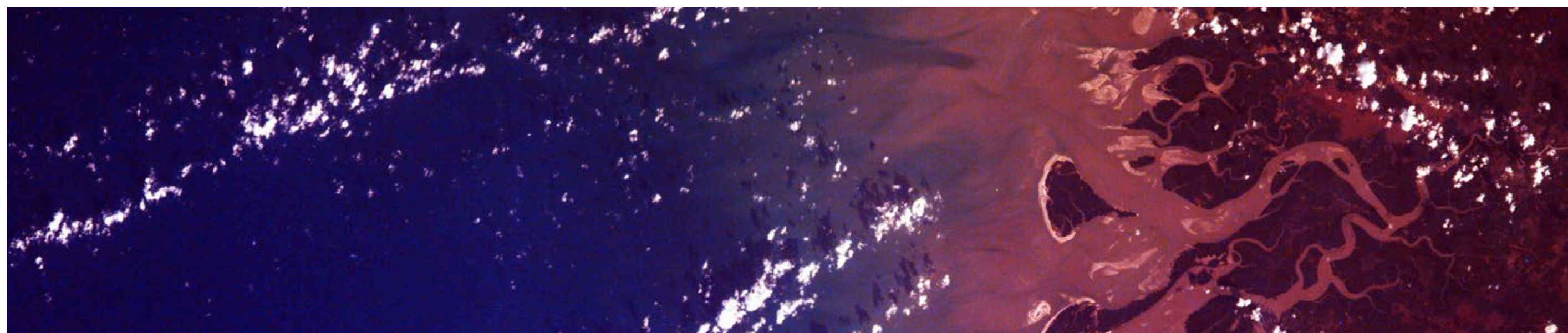
Résumé

Ce guide a pour but d'aider les Parties à entreprendre une évaluation détaillée des données et outils spatiaux nationaux disponibles qui peuvent être utilisés dans le cadre d'un système de suivi national pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Les Parties peuvent utiliser ce document pour (1) examiner les indicateurs qui nécessitent des données spatiales pour leur calcul, (2) identifier, visualiser et télécharger les données spatiales qui sont référencées dans les métadonnées des indicateurs associés à la Décision 15/5, et (3) accéder à des listes de contrôle et des conseils pour identifier les données spatiales nationales existantes ainsi que les lacunes en matière de données nationales. Les Parties peuvent également consulter les ressources actuelles et futures disponibles sur la plateforme de données spatiales du [UN Biodiversity Lab \(UNBL\)](#) qui pourraient être utilisées, en fonction de leurs besoins et préférences nationaux, dans le cadre d'un plan d'action de surveillance à l'appui de la mise en œuvre nationale du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et de son cadre de surveillance.

Ce guide est une offre pour le projet de soutien aux actions précoces du Cadre mondial de la biodiversité (Early Action Support - EAS), un effort mené par les pays et financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin d'accélérer la préparation et les actions

précoces pour mettre en œuvre le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Il a été élaboré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec le Partenariat du UN Biodiversity Lab. Ce guide peut soutenir l'action vers la composante 2 du projet EAS sur le suivi et est destiné à accompagner de près le guide pour l'élaboration de plans pour les systèmes nationaux de surveillance à l'appui du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Pour un soutien supplémentaire concernant l'utilisation des données spatiales pour soutenir la planification du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, les pays soutenus par le PNUD peuvent également accéder aux dossiers nationaux préparés pour la composante 3 du projet EAS sur les données spatiales pour soutenir l'alignement des politiques avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Ces dossiers sont des produits préliminaires qui fournissent des exemples de types de données utiles pour une action précoce sur l'alignement des politiques et n'intègrent pas encore les données recommandées pour une utilisation dans le cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal qui sont introduites dans ce guide. D'autres mises à jour en 2024-25 s'efforceront d'intégrer les informations disponibles dans ces deux documents.





Introduction

1.1

Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et le cadre de suivi

La [Convention sur la diversité biologique \(CDB\)](#) vise à guider l'action à différents niveaux pour conserver la biodiversité, promouvoir l'utilisation durable de ses éléments et assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Lors de la 15e réunion de la Conférence des parties (COP 15) à la CDB, qui s'est tenue en décembre 2022, les pays ont adopté le [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#)¹ pour mettre la nature sur la voie de la régénération d'ici à 2030 et pour vivre en harmonie avec la nature d'ici à 2050. Ce cadre comporte [4 objectifs](#) et [23 cibles](#) qui couvrent trois grands thèmes : la réduction des menaces pesant sur la biodiversité, la satisfaction des besoins des populations par l'utilisation durable, et le partage des avantages, et les outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration.

Le [cadre de suivi](#) associé au [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#)², adopté dans la décision 15/5, vise à assurer un suivi cohérent, normalisé et évolutif des objectifs et cibles mondiaux. Le cadre comprend un ensemble d'indicateurs principaux qui saisissent la portée globale des objectifs et des cibles, ainsi qu'un certain nombre de composantes et d'indicateurs complémentaires qui permettent une analyse plus détaillée.

Les types d'indicateurs - tels que définis dans la décision 15/5 - sont les suivants :

- **Indicateurs principaux :** «Un ensemble minimum d'indicateurs de haut niveau, qui saisissent la portée générale des objectifs et des cibles du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, à utiliser pour la planification et le suivi des progrès. Il s'agit d'indicateurs pertinents aux niveaux national, régional et mondial, validés par les Parties. Ces indicateurs peuvent également être utilisés à des fins de communication».
- **Indicateurs mondiaux établis à partir des réponses binaires oui/non figurant dans les rapports nationaux :** «Indicateurs globaux basés sur les réponses aux questions oui/non à inclure dans le modèle de rapport national. Ils fourniront un décompte du nombre de pays ayant entrepris des activités spécifiques».
- **Indicateurs de composantes :** «Une liste d'indicateurs facultatifs qui, avec les indicateurs principaux, couvrent les composantes des objectifs et des cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal qui peuvent s'appliquer aux niveaux mondial, régional, national et infranational».
- **Indicateurs complémentaires :** «Une liste d'indicateurs facultatifs pour une analyse thématique ou approfondie de chaque objectif et cible, qui peuvent être applicables aux niveaux mondial, régional, national et infranational».

Les indicateurs spécifiques adoptés pour chacun des objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité sont présentés à l'annexe 1 de la décision 15/5. La décision 15/6 sur les [mécanismes de planification, de suivi, de rapport et d'examen](#)³ invite les Parties à utiliser les indicateurs principaux pour les processus de planification nationaux et leur demande de les utiliser pour le suivi et le rapport, complétés par des indicateurs de composantes et complémentaires et d'autres indicateurs nationaux, en fonction de leur situation nationale.

La décision 15/5, annexe 1, stipule que «les indicateurs principaux utilisent des méthodologies convenues par les Parties et sont calculés au niveau national sur la base de données nationales provenant de réseaux de surveillance nationaux et de sources nationales, tout en reconnaissant que, dans certains cas, les indicateurs principaux peuvent nécessiter l'utilisation d'ensembles de données mondiales. Si les indicateurs nationaux ne sont pas disponibles, l'utilisation d'indicateurs mondiaux au niveau national doit être validée par des mécanismes nationaux appropriés».

Afin de rendre plus opérationnel le cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, la COP 15, par le biais de la décision 15/5, a établi un groupe spécial d'experts techniques sur les indicateurs (AHTEG). Le groupe d'experts techniques ad hoc sur les indicateurs a quatre tâches principales :

- a. «Fournir des conseils techniques sur les questions restées en suspens ou non résolues concernant le cadre de surveillance, comme l'a souligné la conférence des parties lors de sa quinzième réunion ;

- b. Fournir aux Parties des orientations sur l'utilisation des indicateurs dans la planification et l'établissement des rapports nationaux, notamment en examinant la manière dont les indicateurs sont proposés pour être saisis dans l'outil de rapport en ligne pour l'établissement des rapports nationaux ;
- c. Fournir des orientations aux Parties sur les moyens de combler les lacunes en matière de données temporelles et spatiales, notamment par l'utilisation des big data, de la science citoyenne, des systèmes communautaires de surveillance et d'information, de la télédétection, de la modélisation et de l'analyse statistique, et d'autres formes de données et d'autres systèmes de connaissances, en reconnaissant les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les pays en développement Parties pour mettre au point des outils d'information et y avoir accès ;
- d. Fournir des conseils sur les capacités existantes, les lacunes et les besoins en termes de développement des capacités, de transfert de technologie et de besoins de financement liés au suivi du cadre de référence».

Ces orientations ont été élaborées parallèlement aux travaux du groupe spécial d'experts sur les indicateurs. Il reflète donc toutes les informations disponibles en décembre 2023 et sera mis à jour en fonction des résultats de la 26e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 26) et de la 16e Conférence des Parties (COP 16) à la Convention sur la diversité biologique.

1 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf>

2 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-05-fr.pdf>

3 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-06-fr.pdf>

1.2

Comment utiliser ce document

Ce document d'orientation a été élaboré en étroite collaboration avec le document connexe guide pour l'élaboration de plans pour les systèmes nationaux de surveillance à l'appui du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, dans le but d'aider les pays à prendre rapidement des mesures pour entreprendre une évaluation détaillée des données et des outils spatiaux disponibles pouvant être utilisés dans le cadre de leur système national de surveillance. Les Parties peuvent utiliser ce document pour (1) passer en revue les indicateurs dont le calcul nécessite des données spatiales, (2) identifier, visualiser et télécharger les données spatiales référencées dans les métadonnées des indicateurs associés à la Décision 15/5 (disponibles sur le [site web des indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#)), et (3) accéder à des listes de contrôle et à des conseils pour identifier les données spatiales nationales existantes ainsi que les lacunes en matière de données nationales. Les Parties peuvent également accéder à une vue d'ensemble des ressources disponibles via la plateforme de données spatiales du UN Biodiversity Lab (UNBL) qui pourraient être utilisées, en fonction de leurs besoins et préférences nationaux, dans le cadre d'un plan d'action de suivi à l'appui de la mise en œuvre nationale du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et de son cadre de suivi.

Ce document est organisé en trois grandes sections.

1. Introduction : donne une vue d'ensemble du Cadre mondial de la

biodiversité de Kunming-Montréal et de son cadre de suivi, et résume l'objectif du guide.

2. Évaluer la capacité et les besoins en matière de données spatiales nationales pour le Cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal : offre une

vue d'ensemble des indicateurs qui peuvent être calculés à l'aide de données spatiales, résume les données spatiales mondiales référencées dans le cadre de suivi, propose une liste de contrôle pour soutenir l'identification des données spatiales nationales pertinentes, explore la façon dont les données nationales et mondiales peuvent être combinées pour être utilisées, et fournit des recommandations pour la validation des données mondiales le cas échéant.

3. Utiliser le UNBL pour soutenir l'élaboration d'un plan pour des systèmes de surveillance national pour le Cadre mondial de la biodiversité : résume les

fonctionnalités actuelles et nouvelles qui seront publiées sur le UNBL pour soutenir la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur le cadre mondial de la biodiversité. L'objectif de ces fonctionnalités est d'offrir aux pays des outils qui pourraient être utilisés de manière transparente avec les ressources nationales existantes pour développer un plan spatial et un système de surveillance personnalisés qui répondent aux besoins nationaux.

Les utilisateurs prévus de ce document sont le personnel gouvernemental, ainsi que les contractants et les collaborateurs avec lesquels ils travailleront, qui élaborent les plans d'action du système de suivi national dans le cadre de la révision de la SPANB (Stratégies et plans d'action nationaux de la biodiversité). Ce personnel gouvernemental devrait inclure les responsables des rapports nationaux à la CDB, ainsi que tout autre personnel et collaborateur utilisant les indicateurs et les informations connexes pour soutenir la planification et la mise en œuvre de la SPANB.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a élaboré ce guide, en collaboration avec le Partenariat UNBL, y compris le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (SCBD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), et le Centre Mondial de Surveillance de la Conservation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE-WCMC). Il s'agit d'un produit du projet de soutien à l'action précoce du cadre mondial de la biodiversité (encadré 1), financé par le

Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Il est destiné à être utilisé avec d'autres documents d'orientation produits dans le cadre du projet EAS.

Pour un soutien supplémentaire concernant l'utilisation des données spatiales pour soutenir la planification du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, les pays soutenus par le PNUD peuvent également accéder aux dossiers nationaux préparés pour la composante 3 du projet EAS sur les «Données spatiales pour soutenir l'alignement des politiques avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal». Ces dossiers sont des produits préliminaires qui fournissent des exemples de types de données utiles pour une action précoce sur l'alignement des politiques et n'intègrent pas encore les données recommandées pour une utilisation par le biais du cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal qui sont introduites dans cette orientation. D'autres mises à jour en 2024-25 s'efforceront d'intégrer les informations disponibles dans ces deux documents.

Encadré 1 : Vue d'ensemble du projet EAS

Le projet EAS est une initiative gouvernementale financée par le FEM pour accélérer la préparation et les premières actions de mise en œuvre du nouveau cadre au cours de cette décennie. Il apporte un soutien financier et technique à 138 pays en développement, petites îles et pays à revenu intermédiaire dans leurs efforts pour aligner leurs plans d'action nationaux sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Les efforts se concentrent sur quatre éléments : les objectifs nationaux en matière de biodiversité, le suivi, les politiques, et les cadres financiers. Une approche inclusive de l'ensemble du gouvernement et de la société est suivie au cours de ce processus qui s'efforce de tenir compte de l'égalité des sexes et de la participation pleine et effective des peuples autochtones, des communautés locales, et des jeunes. Le projet est dirigé par le pays et bénéficie du soutien du PNUD et du PNUE pour sa mise en œuvre, en partenariat avec le Secrétariat de la CDB, et le FEM.

Évaluer la capacité et les besoins nationaux en matière de données spatiales pour le cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal

2.1

Indicateurs pour lesquels les données spatiales sont essentielles

Les données spatiales joueront un rôle essentiel dans le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des différents objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, étant donné que de nombreux indicateurs du cadre de suivi nécessitent des données spatiales pour leur calcul. Le partenariat UNBL a réalisé une évaluation rapide des indicateurs du cadre de suivi afin de fournir une vue d'ensemble des indicateurs qui peuvent être calculés à l'aide de données spatiales. Pour ce faire, nous avons analysé la méthodologie des indicateurs publiée en décembre 2023, y compris le Cadre de surveillance ([Décision 15/5](#)) et les métadonnées associées à chaque indicateur (disponibles sur le [site Web](#)

[des indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#)). Pour cette première analyse, nous nous sommes concentrés sur les indicateurs principaux et les indicateurs de composantes.

Nous avons identifié les indicateurs comme appartenant à l'une des quatre catégories suivantes : entièrement spatiaux ou probablement non spatiaux (tableau 1). Les indicateurs qui sont présentés sous forme de statistiques au niveau national, mais qui peuvent également être visualisés sous forme de cartes (par exemple, une carte du monde représentant différentes valeurs au niveau national) sont classés comme non spatiaux.

Tableau 1 : Définitions utilisées dans cette analyse pour classer les indicateurs

Spatial	Probable spatial	Non spatial	Probable non spatial
<ul style="list-style-type: none"> La méthodologie est disponible. Les métadonnées relatives aux indicateurs concernent les données spatiales. Les données spatiales sont encouragées pour le calcul de l'indicateur ou pour fournir les informations désagrégées requises par l'indicateur sur la page de métadonnées. 	<ul style="list-style-type: none"> La méthodologie est en cours d'élaboration. Les métadonnées relatives aux indicateurs concernent les données spatiales. Les données spatiales sont encouragées pour le calcul de l'indicateur ou pour fournir les informations désagrégées requises par l'indicateur sur la page de métadonnées. En l'absence de métadonnées sur les indicateurs, les experts estiment que des données spatiales seront nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> La méthodologie est disponible. Les métadonnées des indicateurs ne font PAS référence aux données/informations spatiales. 	<ul style="list-style-type: none"> La méthodologie est en cours d'élaboration. Les métadonnées des indicateurs ne font PAS référence aux données/informations spatiales. En l'absence de métadonnées sur les indicateurs, les experts estiment que les données spatiales ne sont pas nécessaires.

Cette évaluation nous a permis de constater que, parmi les indicateurs du cadre de suivi, 44% des indicateurs principaux et 50% des indicateurs de composantes sont assortis d'une méthodologie encourageant l'utilisation de données spatiales sur la base des métadonnées d'indicateurs associées à la décision 15/5 ([Figure 1](#)). Ces chiffres incluent les indicateurs identifiés comme « spatiaux » ou « spatiaux probables » sur la base des définitions du tableau 1. La ventilation détaillée des indicateurs principaux et des indicateurs de composantes qui peuvent être calculés à l'aide de données spatiales est disponible à l'[annexe 1](#). En résumé, le pourcentage d'indicateurs principaux et d'indicateurs de composantes encourageant l'utilisation de données spatiales dans les principales sections du cadre de suivi est le suivant :

- **Réduire les menaces pesant sur la biodiversité (objectifs 1 à 8) :** Tous les objectifs de cette section ont au moins un indicateur qui peut être calculé à l'aide de données spatiales ou pour lesquels les données spatiales peuvent être utilisées pour fournir les informations désagrégées requises par l'indicateur. Au total, 61% des indicateurs principaux et des indicateurs de composantes des objectifs 1 à 8 requièrent ou encouragent l'utilisation de données spatiales.

- **Répondre aux besoins des populations par l'utilisation durable et le partage des avantages (objectifs 9 à 13) :** Tous les objectifs de cette section, à l'exception de l'objectif 13, ont au moins un indicateur qui peut être calculé à l'aide de données spatiales ou pour lesquels les données spatiales peuvent être utilisées pour fournir les informations désagrégées requises par l'indicateur. Au total, 45% des indicateurs principaux et des indicateurs de composantes des objectifs 9 à 13 requièrent ou encouragent l'utilisation de données spatiales.
- **Outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration (objectifs 14 à 23) :** Un des objectifs (objectif 21) de cette section a au moins un indicateur qui peut être calculé à l'aide de données spatiales ou pour lesquels les données spatiales peuvent être utilisées pour fournir les informations désagrégées requises par l'indicateur. Au total, 10% des indicateurs principaux et des indicateurs de composantes des objectifs 14 à 23 nécessitent ou encouragent l'utilisation de données spatiales. Ce chiffre est inférieur à celui des deux autres sections, car les objectifs se concentrent davantage sur les solutions politiques et le processus de mise en œuvre.



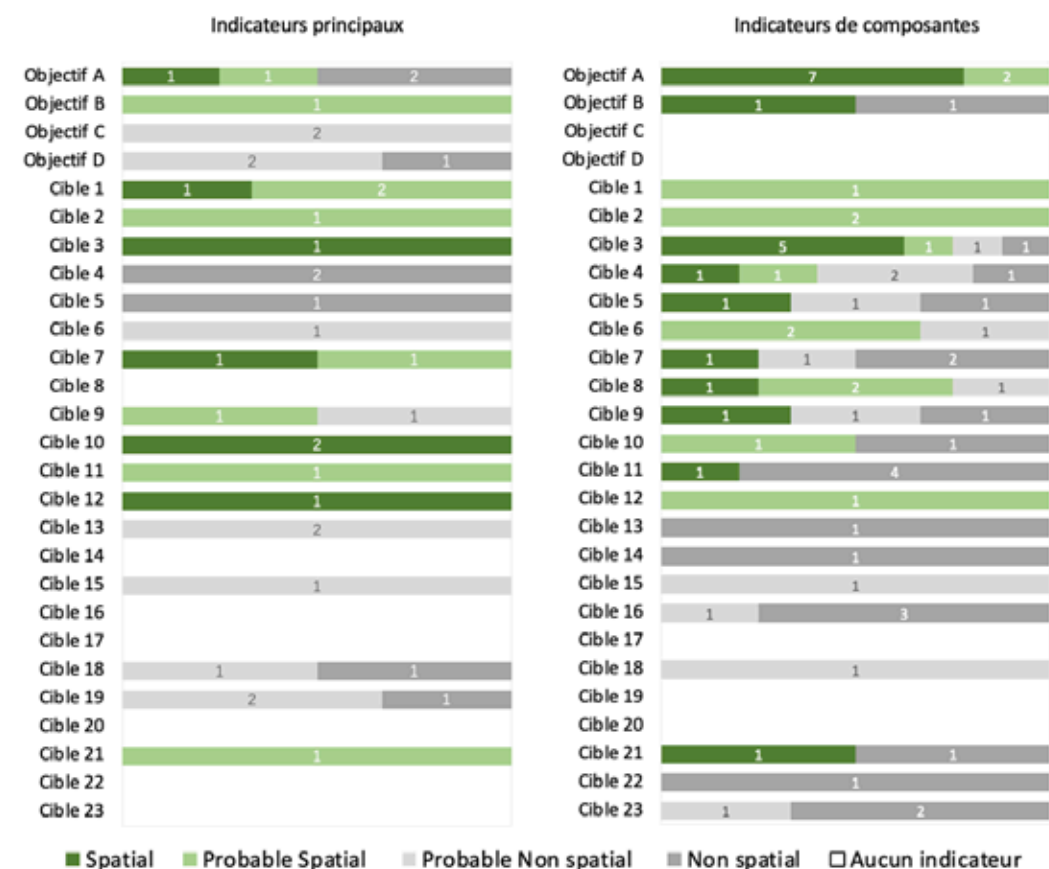


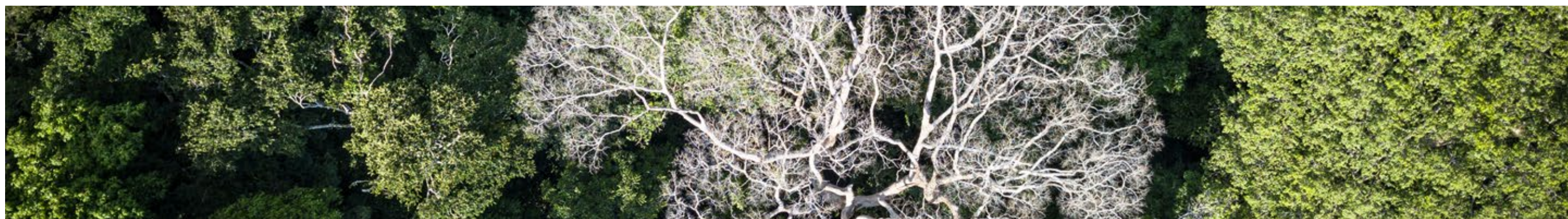
Figure 1 : Identification du nombre d'indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et de ses composantes par objectif/cible qui encouragent l'utilisation de données spatiales pour le calcul de l'indicateur ou pour fournir des informations désagrégées requises par l'indicateur. Les barres vert foncé indiquent les indicateurs spatiaux, les indicateurs spatiaux probables vert clair, les indicateurs non spatiaux probables gris clair et les indicateurs non spatiaux gris foncé (voir le tableau 1 pour les définitions et l'annexe 1 pour une liste détaillée des indicateurs). Le nombre figurant dans chaque barre correspond au nombre d'indicateurs identifiés dans cette catégorie pour chaque objectif/cible. Les objectifs/cibles sans barre sont ceux pour lesquels aucun indicateur n'a été identifié.

2.2

Identifier les données spatiales pertinentes pour le calcul des indicateurs au niveau national

Lorsque les Parties à la CDB travailleront à l'élaboration de leur plan de suivi national, elles devront développer plusieurs éléments clés, comme l'explique le document Guide pour l'élaboration de plans pour les systèmes nationaux de surveillance à l'appui du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ([encadré 2](#)). Un élément essentiel sera l'évaluation, pour chaque action ou objectif national, de la disponibilité des données et des besoins en données pour le calcul des indicateurs sélectionnés ([élément 1, encadré 2](#)). La décision 15/5, annexe 1, stipule que «les indicateurs principaux utilisent des méthodologies convenues par les parties et sont calculés au niveau national sur la base de données nationales provenant de réseaux de surveillance nationaux et de sources nationales, tout en reconnaissant que, dans certains cas, les indicateurs principaux peuvent nécessiter l'utilisation d'ensembles de données mondiales». De même, conformément à la décision 15/5, «l'utilisation d'indicateurs mondiaux au niveau national doit être validée par des mécanismes nationaux appropriés».

Pour soutenir ces efforts, dans la [section 2.2.1](#) du site, nous commençons par fournir des conseils généraux sur l'identification des données spatiales nationales pertinentes pour le calcul d'indicateurs et pour l'évaluation de l'utilité des données spatiales mondiales. Dans la [section 2.2.2](#), nous renvoyons à des tableaux de données pour les indicateurs principaux, les indicateurs de composantes et les indicateurs complémentaires qui peuvent être calculés à l'aide de données spatiales, à des données de référence mondiales pour le calcul de chacun de ces indicateurs disponibles sur l'UNBL, ainsi qu'à des questions directrices pour aider les décideurs politiques et les spécialistes techniques à identifier les données spatiales nationales pertinentes. Dans la [section 2.2.3](#), nous examinons comment les ensembles de données nationales et mondiales pourraient être combinés pour être utilisés, en fonction des besoins et du contexte nationaux. Dans la [section 2.2.4](#), nous fournissons des informations sur la manière dont les Parties peuvent valider les jeux de données mondiaux pour une utilisation nationale, en fonction de leurs besoins.



Encadré 2. Éléments d'un plan de système national de surveillance

Un plan de système de surveillance national est proposé pour inclure, en fonction des besoins et des circonstances nationales, les éléments suivants :

1. Une section pour chaque action ou objectif national (qui peut correspondre au Cadre mondial de la biodiversité). Cette section indique les noms des indicateurs associés et les besoins éventuels de développement d'indicateurs supplémentaires. Un modèle suggéré pour la description détaillée d'un indicateur et de ses besoins de développement est fourni à l'Annexe 3 de ce guide. Les informations principales à documenter sont les suivantes:
 - a. Le nom de l'indicateur,
 - b. Les agences responsables de la collecte des données et de l'élaboration de l'indicateur,
 - c. Ses sources de données et sa méthode de calcul,
 - d. Les éventuels besoins en matière de développement des capacités,
 - e. Un plan d'action chiffré pour la production ou le développement de l'indicateur et la satisfaction des besoins en capacité.
2. Une section qui énumère les objectifs nationaux qui doivent encore être révisés ou créés, et qui identifie les indicateurs possibles pour ces objectifs.
3. Une section qui définit l'organisation et le calendrier des activités d'un système national de surveillance, y compris la définition des éléments suivants:
 - a. La désignation et/ou renforcement d'une agence chef de file pour coordonner le système national de suivi et la mise en œuvre du plan d'action,
 - b. La définition des rôles et des besoins en ressources des autres agences gouvernementales et des acteurs non gouvernementaux impliqués dans le système de suivi,
 - c. Comment et quand produire les indicateurs actuellement disponibles. Il peut s'agir de combler les lacunes en matière de capacités et de ressources, ainsi que de déterminer les coûts et les sources de financement,
 - d. Quand et comment définir et produire des indicateurs pour les éléments des objectifs qui n'ont pas encore d'indicateurs établis.
 - e. Comment définir et établir des indicateurs pour des objectifs encore en développement, avec les coûts et les sources de financement.

Tous les textes recréés avec l'autorisation du: *Guide pour l'élaboration de plans pour les systèmes nationaux de surveillance à l'appui du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.*

2.2.1

Considérations générales et liste de contrôle pour soutenir l'identification des données spatiales nationales pour le calcul des indicateurs

Au fur et à mesure que les Parties élaborent leur plan de surveillance, elles devront tenir compte des besoins en données pour les indicateurs principaux, les indicateurs de composantes, les indicateurs complémentaires et/ou les indicateurs nationaux sélectionnés pour une utilisation au niveau national. Pour soutenir ce travail, nous proposons une simple liste de contrôle des considérations qui pourraient être suivies pour aider à identifier la meilleure compilation de données spatiales pour répondre aux besoins nationaux pour les indicateurs qui peuvent être calculés à l'aide de données spatiales. Cette liste de contrôle explore plus en détail certaines des considérations qui peuvent être utiles pour produire l'article 1 d'un plan de système national de suivi ([encadré 2](#)). Un processus similaire pourrait également être suivi pour tous les indicateurs calculés à l'aide de données non spatiales. Les orientations générales fournies ici sont complétées par des considérations spécifiques à chaque indicateur présentées dans la [section 2.2.2](#).

Liste de contrôle pour l'évaluation de la disponibilité des données spatiales nationales pour les indicateurs

- Examiner les indicateurs que votre pays inclura dans un plan national de suivi et confirmer ceux qui peuvent être calculés à l'aide de données spatiales ou pour lesquels les données spatiales peuvent être utilisées pour fournir les informations désagrégées requises par l'indicateur (voir la [section 2.1](#) de ce document pour plus d'informations).
- Évaluer la disponibilité et la qualité des données spatiales nationales pour chaque indicateur. Les [encadrés 3](#) et

[4](#) présentent des questions générales qui peuvent étayer cette évaluation. Les [tableaux 2, 3 et 4](#) de [l'annexe 2](#) fournissent des questions directrices pour aider à identifier les ensembles de données spatiales nationales les plus pertinents.

- Identifier les lacunes là où les données spatiales nationales n'existent pas et déterminer si de nouvelles données spatiales nationales devraient et pourraient être produites.
- Si les données spatiales nationales n'existent pas et ne peuvent pas être produites, il convient d'examiner les ensembles de données de référence mondiales pour voir s'ils peuvent répondre aux besoins nationaux (voir [l'encadré 5](#) pour quelques critères généraux).
- Valider les ensembles de données de référence mondiales qui seront utilisés pour combler les lacunes en vue d'une utilisation officielle au niveau national (voir la [section 2.2.4](#) du présent document pour plus d'informations).
- Veiller à ce que toutes les données spatiales pertinentes pour le plan de surveillance de votre pays soient mises à la disposition de toutes les parties prenantes concernées par le biais de référentiels accessibles ou d'autres moyens similaires (voir la [section 3](#) pour les options disponibles par l'intermédiaire du UNBL).
- Inclure des informations sur la manière dont les données spatiales seront obtenues et utilisées dans le calcul et la présentation de l'indicateur principal dans toutes les fiches de spécification de l'indicateur.

Encadré 3. Questions directrices sur la disponibilité des données

Lors de l'examen de la disponibilité et des besoins en données spatiales, plusieurs questions générales s'appliquent, quel que soit l'objectif ou l'indicateur spécifique.

- 1. Disponibilité des données :** Votre pays a-t-il accès aux données spatiales appropriées produites par le gouvernement et nécessaires pour rendre compte de chacun des indicateurs ? Existe-t-il d'autres sources de données dont l'utilisation serait acceptable ? Dans l'affirmative, sont-elles librement accessibles et proviennent-elles d'une source fiable ?
- 2. Dépositaires des données :** Qui sont les détenteurs de données gouvernementales (ministère, direction au sein d'un ministère, groupe de recherche soutenu par le gouvernement, etc.) Existe-t-il des données produites par des acteurs non étatiques (instituts de recherche, ONG, peuples autochtones, etc.) dont l'utilisation serait acceptable ? Comment/ où les données sont-elles stockées et qui y a accès ? Existe-t-il des groupes de travail nationaux autour de ces données ?
- 3. Validation des données :** Les données sont-elles scientifiquement validées ? Les données sont-elles validées et approuvées pour une utilisation officielle par le gouvernement ?

Encadré 4. Questions directrices sur la qualité et les limites des données :

Lors de l'utilisation de données spatiales à des fins de suivi et de rapport au niveau national, il est important de comprendre l'adéquation, la qualité et/ou les limites des données disponibles, qu'il s'agisse d'un ensemble de données nationales ou mondiales.

- **Adéquation des données :** Des données sont-elles disponibles pour la période et le lieu requis ? Les données permettent-elles de mesurer directement les indicateurs ? Les données proviennent-elles d'une source fiable et vérifiable ?
- **Qualité des données :** dans quelle mesure les données reflètent-elles la réalité dans le temps et dans l'espace ? Quelle est la résolution spatiale des données (pour les trames) ? La couverture spatiale des données est-elle disponible pour l'ensemble du pays ? Les données sont-elles cohérentes d'une zone à l'autre ? Un travail de validation sur le terrain est-il nécessaire avant d'appliquer les données à la prise de décision et aux actions ? Comment la précision des données est-elle évaluée, par exemple, des données auxiliaires sont-elles fournies ou des résumés géostatistiques de la précision de la classification ?

2.2.2

Ensembles de données de référence mondiales pour le calcul des indicateurs et questions personnalisées pour identifier les données nationales pertinentes

L'annexe 2 fournit des listes d'indicateurs principaux (tableau 2), de composantes (tableau 3) et d'indicateurs complémentaires (tableau 4) qui nécessitent ou encouragent l'utilisation de données spatiales, ainsi que l'ensemble de données de référence mondial identifié pour leur calcul. Chaque tableau fournit des métadonnées de base sur les ensembles de données, y compris :

- Une description de base de chaque ensemble de données ;
- Si l'ensemble de données est une série temporelle ou s'il comporte une composante temporelle ;
- La résolution spatiale du jeu de données (pour les jeux de données matricielles) ;
- D'autres champs et attributs de données clés qui permettent au personnel gouvernemental et aux contractants travaillant sur le plan national de surveillance de mieux comprendre le(s) type(s) de données recommandé(s) ou nécessaire(s) pour le calcul des indicateurs ;
- Un lien permettant de consulter l'ensemble des données sur le UNBL ; et
- Une série de questions directrices qui peuvent aider à l'identification des données spatiales pertinentes approuvées au niveau national pour le calcul des indicateurs principaux.

Il convient de noter qu'en mettant en évidence ces ensembles de données de référence mondiales, cela ne signifie pas que les pays devraient utiliser

ces ensembles de données pour l'établissement des rapports, mais plutôt qu'ils devraient le faire :

- 1.** Il s'agit d'ensembles de données qui servent de normes de données que les pays peuvent utiliser pour évaluer leurs propres ensembles de données nationaux.
- 2.** Dans les cas où il n'existe pas de données nationales, ces données de référence mondiales peuvent être utilisées pour permettre l'établissement de rapports sur l'indicateur associé.

Ces tableaux ont été produits à partir d'une analyse de la décision 15/5 et des métadonnées associées aux indicateurs. Les métadonnées de tous les indicateurs ont été fournies à la COP 15 à titre de référence, ont été mises à jour par un processus d'experts dans le cadre du groupe d'experts techniques ad hoc sur les indicateurs établi par la COP15, et sont disponibles sur le [site web des indicateurs du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#). Cette analyse a été menée de manière exhaustive pour les indicateurs principaux et les indicateurs de composantes, et de manière ad hoc pour les indicateurs complémentaires. Nous espérons étendre l'analyse à tous les indicateurs complémentaires à l'avenir.

Ces données de référence mondiales peuvent également être consultées dans la [collection de données du cadre mondial de la biodiversité du UNBL](#), qui est examinée plus en détail à la [section 3.2](#).

2.2.3

Lignes directrices sur la combinaison des données nationales et mondiales en vue de leur utilisation

Il est préférable d'utiliser un ensemble de données unique, cohérent et validé pour répondre à un besoin de données particulier. Toutefois, dans certains cas d'utilisation, les données nationales sont à la fois disponibles et privilégiées, mais elles ne sont pas exhaustives à l'échelle d'un pays (par exemple, elles ne couvrent pas l'ensemble du pays) et une ou plusieurs sources de données mondiales peuvent s'avérer utiles pour combler les lacunes des données nationales disponibles. Cette section aborde certaines considérations et exigences en matière de traitement des données que les décideurs politiques et les experts techniques doivent prendre en compte lorsqu'ils combinent des données mondiales et nationales dans un pays. Pour illustrer ce point, nous utilisons dans cette section des données sur la distribution des habitats en format vectoriel. Les considérations soulevées ici doivent être soigneusement prises en compte lors de la combinaison de ces données ou d'autres données nationales et mondiales en vue de leur utilisation.

Compatibilité des sources de données

Les données nationales sur les habitats offrent probablement des informations détaillées sur les types d'habitats, en particulier ceux reconnus par la législation nationale. En revanche, les données mondiales peuvent combler les lacunes des données nationales, mais avec moins de spécificité en ce qui concerne les types d'habitats, notamment par rapport aux exigences de la législation nationale. En ce qui concerne la granularité et la résolution des données, les données nationales sont souvent caractérisées par des formes précises pour chaque type

d'habitat, avec des classifications détaillées de ces types d'habitat et de leur état de conservation. Les données mondiales adopteront probablement des méthodes de classification différentes, ce qui entraînera des divergences potentielles. Les variables des deux ensembles de données comprennent les limites géographiques et les types d'habitats, mais elles peuvent diverger quant aux critères de classification des habitats, à l'importance accordée à l'état de conservation ou à la valeur écologique. L'expert technique qui combine les données devra tenir compte de tous ces éléments.

Formats de données

Pour combiner les ensembles de données, il faut qu'ils soient dans un format de données vectorielles SIG (Systèmes d'Information Géographiques) commun, tel que ESRI Shapefile ou Geopackage, et qu'ils utilisent un système de référence de coordonnées cohérent (CRS). Le nettoyage des données doit accorder une attention particulière à l'harmonisation des systèmes de classification des types d'habitats afin de garantir la comparabilité et de réduire la confusion.

Fusionner des données

Il est essentiel de développer une méthode claire pour intégrer les deux ensembles de données, ce qui impliquera l'utilisation d'outils d'analyse spatiale dans les logiciels SIG. Ce processus pourrait inclure la superposition de l'ensemble de données mondiales à l'ensemble de données nationales afin d'identifier et de combler les lacunes de la couverture nationale sans dupliquer

les données (c'est-à-dire qu'un même endroit ne peut pas être classé dans plus d'un type d'habitat - une zone classée comme forêt ne peut pas également être classée comme prairie). L'identification et le comblement des lacunes dans les données nationales par des informations provenant de l'ensemble des données mondiales doivent être effectués en veillant à respecter les limites et les classifications de l'ensemble des données nationales et à leur donner la priorité.

Ajustements

Le personnel gouvernemental et les contractants qui combinent les données peuvent vouloir appliquer des pondérations à certaines zones ou à certains types d'habitats pour tenir compte du niveau de confiance dans la source de données, afin de refléter plus précisément la qualité des données sous-jacentes. Il est également essentiel d'effectuer des analyses de sensibilité pour comprendre comment

2.2.4

Questions directrices et étapes de la validation des données mondiales pour une utilisation nationale

Dans les cas où les données nationales pour le calcul des indicateurs ne sont pas encore disponibles ou ne couvrent pas entièrement le pays, les ensembles de données mondiales mis en évidence dans la [section 2.2](#) pourraient être utilisés par les pays pour combler les lacunes en matière de données spatiales dans l'intervalle, jusqu'à ce que les ensembles de données nationales soient construits. Comme indiqué dans la décision 15/5, «l'utilisation d'indicateurs mondiaux au niveau national doit être validée par des mécanismes nationaux appropriés». En règle générale, la validation des données peut se faire de deux manières,

les changements dans les méthodes d'intégration des données et les schémas de classification peuvent influencer les conclusions sur l'état et les tendances des habitats.

Documentation, transparence et attribution

Il est primordial de conserver des enregistrements détaillés des méthodes utilisées pour le nettoyage et l'intégration des données, ainsi que pour toute analyse, y compris les hypothèses formulées et la justification des stratégies d'intégration choisies. Il est important de détailler clairement la manière dont les ensembles de données ont été combinés, lorsque des données mondiales ont été utilisées pour compléter les données nationales, ainsi que les limitations ou les incertitudes que cela introduit. De même, il est essentiel d'attribuer correctement les sources des deux ensembles de données, y compris les accords de licence.

souvent liées : (1) la validation scientifique pour s'assurer que les données sont exactes et valables au niveau national et/ou infranational ; et (2) la validation institutionnelle (ou approbation) pour s'assurer que les données peuvent être utilisées à des fins officielles par le gouvernement, y compris pour l'établissement de rapports. Cette section explore les questions clés et les étapes que le personnel gouvernemental et les contractants travaillant sur le plan national de surveillance doivent prendre en compte dans le contexte de la validation des données mondiales à inclure dans un plan national de surveillance.

Validation scientifique des données mondiales en vue d'une utilisation nationale

L'utilisation de données mondiales présente des avantages et des inconvénients au niveau national (encadré 5). La validation scientifique des ensembles de données mondiales en vue d'une utilisation nationale est essentielle pour garantir l'exactitude et l'applicabilité des ensembles de données validés au niveau mondial dans des contextes nationaux spécifiques. Cependant, l'application directe de ces ensembles de données nécessitera presque toujours une validation pour tenir compte des conditions locales, des variations régionales et des exigences nationales spécifiques. Le processus de validation implique une analyse statistique rigoureuse et peut inclure des techniques telles que l'analyse de corrélation et de régression, l'évaluation de la métrique d'erreur et les tests de sensibilité. Bien que ces techniques de validation puissent dépasser les compétences des lecteurs de ce guide et nécessiter l'expertise de spécialistes externes, il s'agit d'une

étape vitale pour garantir que les données mondiales reflètent fidèlement les réalités locales et qu'elles peuvent être utilisées pour les rapports nationaux et le calcul des indicateurs. Bien que l'exploration complète de tous les aspects d'un processus de validation scientifique dépasse le cadre de ce document d'orientation, nous présentons une vue d'ensemble des considérations importantes pour l'évaluation de la qualité des données. L'objectif est de fournir un contexte au personnel gouvernemental et aux contractants travaillant sur le plan de surveillance national afin de comprendre les considérations relatives à l'utilisation des données mondiales.

Il existe une mise en garde importante qu'il serait négligent de ne pas mentionner ici : toutes les données géospatiales, qu'elles soient mondiales ou nationales, comporteront toujours une certaine part d'incertitude et d'erreur - cela fait partie de la tentative de cartographie d'une planète complexe et changeante.

Encadré 5. Avantages et inconvénients des données globales

Alors que les décideurs politiques et les spécialistes techniques examinent la disponibilité et la qualité des données nationales existantes, il peut être utile d'examiner les avantages et les inconvénients de l'utilisation de données mondiales pour combler les lacunes existantes.

Avantages :

- Comprendre l'état et les changements au niveau mondial
- Les données existent déjà et suivent des méthodologies reconnues
- Possibilité de combler les lacunes en matière de données lorsque les données nationales ne sont pas disponibles
- Possibilité de comparaison entre pays/écorégions
- Les données peuvent être mises à jour plus régulièrement

Inconvénients :

- Les données peuvent ne pas être exactes ou représentatives des conditions locales
- Les données peuvent ne pas être créées à l'aide de méthodologies mandatées au niveau national
- La résolution des données peut être insuffisante pour être utilisée (en particulier pour les petits pays)
- Les entités nationales doivent valider et approuver les données mondiales en vue d'une utilisation officielle
- Accès limité à certaines sources de données
- Les données peuvent être mises à jour moins régulièrement

La validation scientifique d'un jeu de données vise essentiellement à comprendre et à évaluer la qualité et les limites des données spatiales au niveau national. Les ensembles de données spatiales peuvent être évalués sur la base de six paramètres : l'exactitude, la précision, la résolution, l'exhaustivité, la cohérence et l'actualité.

1. Précision

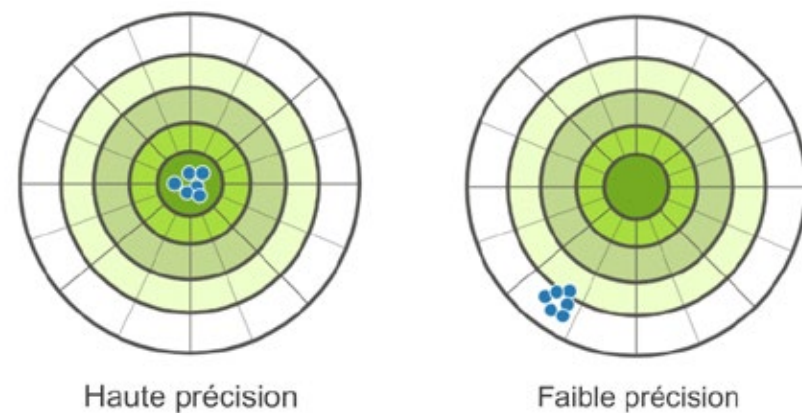
La précision des données spatiales se réfère à la mesure dans laquelle les données reflètent les vraies valeurs du monde réel. Par exemple, dans le contexte d'une classification (matricielle) de l'utilisation des sols et de la couverture végétale (LULC), la précision se réfère au degré auquel les données classifiées représentent correctement la couverture végétale réelle ou les types d'éléments sur le terrain. L'évaluation de la précision de la classification matricielle est essentielle pour évaluer les performances des algorithmes de classification et la fiabilité de la carte de couverture du sol qui en résulte. Cela

implique généralement de comparer les pixels matriciels classifiés aux données de référence, souvent obtenues par le biais d'enquêtes sur le terrain ou d'images à haute résolution.

Les principales mesures de précision comprennent la précision globale, qui est la proportion de pixels correctement classés dans toutes les classes, et les mesures spécifiques aux classes, telles que la précision des utilisateurs et des producteurs. Il est toutefois important de reconnaître que la précision globale peut ne pas être aussi élevée que les utilisateurs l'espèrent ou l'attendent ; par exemple, un examen de trois ensembles récents de données mondiales sur l'utilisation des sols et la couverture végétale (LULC), dont Dynamic World (DW) de Google, WorldCover (WC) de l'Agence spatiale européenne (ESA) et Land Cover (ESRI/IO) d'ESRI/ImpactObservatory, a révélé que ESRI/IO présentait la précision globale la plus élevée (75%) par rapport à DW (72%) et WC (65%), mais avec des variations notables entre les classes et les régions⁴.

La validation des données mondiales devrait permettre de mesurer l'exactitude des données et la confiance associée à l'utilisation des données à l'échelle nationale et infranationale pour répondre aux besoins des pays en matière de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

⁴ Venter ZS, Barton DN, Chakraborty T, Simensen T, Singh G. 2022. Global 10 m Land Use Land Cover Datasets : A Comparison of Dynamic World, World Cover and Esri Land Cover. Remote Sensing 14:4101. Institut de publication numérique multidisciplinaire.



Source : PacMARA & PNUD [NBSAP Forum] 2021⁵.

2. Précision

La précision des données spatiales fait référence au niveau de détail et à la cohérence des mesures. Dans les systèmes d'information géographique (SIG) et la télédétection, la précision reflète souvent la résolution spatiale des données (voir ci-dessous). Par exemple, la taille d'un pixel dans un ensemble de données matricielles ou l'exactitude de la position d'un point dans un ensemble de

données vectorielles (tel qu'un polygone représentant une frontière nationale). Une grande précision signifie que les mesures sont cohérentes et détaillées, ce qui permet une représentation à très fine échelle des caractéristiques spatiales et une compréhension plus granulaire des processus sous-jacents cartographiés. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que les données sont fidèles aux caractéristiques du monde réel qu'elles représentent.

La validation des données mondiales devrait garantir que la précision des données mondiales est suffisante pour permettre une cartographie correcte et l'application de la surveillance des données à l'échelle nationale et infranationale afin de répondre aux besoins des pays pour réaliser le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

3. Résolution

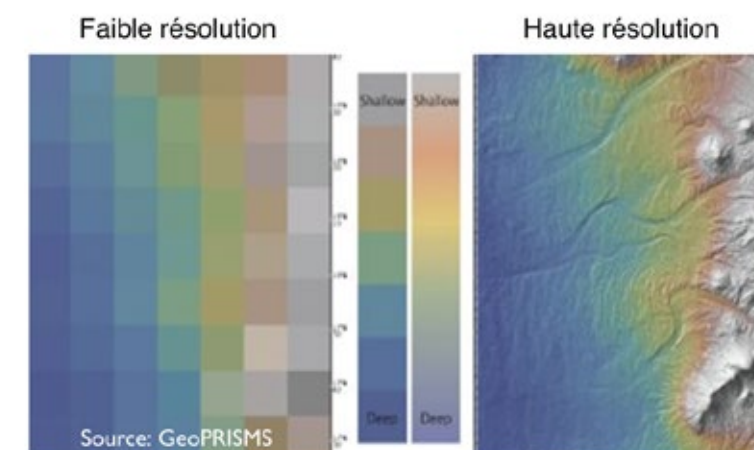
La résolution des données spatiales fait référence à la plus petite taille d'une caractéristique qui peut être identifiée de manière fiable dans un ensemble de données. Dans le domaine de l'observation de la terre, de la télédétection et des SIG, la résolution est souvent divisée en deux catégories principales : spatiale et temporelle. La résolution spatiale se rapporte à la taille

d'un pixel dans un ensemble de données matricielles, comme une image satellite ou un modèle numérique d'élévation. Plus la taille du pixel est petite, plus la résolution spatiale est élevée, ce qui permet une représentation plus détaillée et plus fine de la surface de la Terre. Par exemple, une image de télédétection avec une résolution de 1 mètre peut distinguer des éléments distants d'au moins 1 mètre (plus petits qu'un arbre). Parmi les exemples réels de capteurs d'observation de la

⁵ PacMARA & PNUD [Forum NBSAP] 2021. #4- Considérations sur les données spatiales [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=IG-tM_ralGY&list=PL8vwCyAB16RoktR9TQDEAXZFPDQNR1vL&index=4&ab_channel=NBSAPForum

Terre, on peut citer les capteurs MODIS qui capturent des images d'une résolution de ~250 m, les satellites LANDSAT qui capturent des images multispectrales d'une résolution de ~30 m, et les capteurs Sentinel-2 de l'ESA qui peuvent capturer des images d'une résolution aussi faible que ~10 m pour plusieurs bandes spectrales. La résolution temporelle, quant à elle, se rapporte à la fréquence à laquelle les données sont capturées ou mises à jour. Une résolution temporelle élevée signifie que les données sont collectées fréquemment, ce qui permet de surveiller les changements dans le temps avec une plus grande régularité. Parmi

les exemples concrets de la résolution temporelle des capteurs d'observation de la terre, on peut citer les capteurs MODIS qui reviennent au même point de la terre tous les 1 à 2 jours, les satellites LANDSAT qui ont un cycle de revisite de 16 jours, et le Sentinel-2 de l'ESA qui a un temps de revisite d'environ 5 jours (à l'équateur). Des données à plus haute résolution, tant spatiale que temporelle, impliquent des fichiers plus volumineux et une plus grande puissance de traitement, ce qui oblige les utilisateurs à faire un compromis entre les exigences en matière de détail et de traitement des ressources.



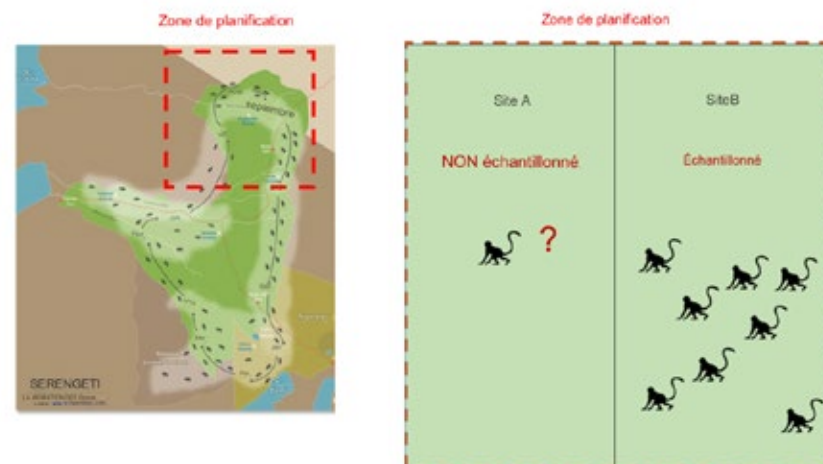
La validation des données mondiales devrait garantir que la résolution spatiale et temporelle des données est adaptée à une utilisation à l'échelle nationale et infranationale afin de répondre aux besoins des pays en matière de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

4. Complétude

L'exhaustivité des données spatiales est généralement définie en termes d'erreurs d'omission. Il s'agit de s'assurer que les données utilisées pour représenter une caractéristique particulière sont cohérentes dans l'ensemble de la région étudiée. Par exemple, si l'on considère une couche décrivant le couvert

forestier national, les données seraient incomplètes si elles n'incluaient que le couvert forestier d'une seule province. Lorsque les ensembles de données ne sont pas cohérents, des biais involontaires peuvent être introduits. L'équipe doit également tenir compte des méthodes d'échantillonnage, qui peuvent introduire différents degrés d'exhaustivité dans un ensemble de données.

La validation des données mondiales doit permettre de s'assurer qu'elles sont complètes et qu'elles ne présentent pas de biais importants à l'échelle nationale et infranationale, afin de répondre aux besoins des pays en matière de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.



Source : PacMARA & PNUD [NBSAP Forum]⁶

5. Cohérence

Pour les données géospatiales, la cohérence fait référence à la conformité avec certaines règles topologiques. Par exemple, un polygone doit être fermé ; un polygone non fermé est considéré comme une erreur géométrique. Les erreurs dans

les attributs spatiaux peuvent également rendre un jeu de données incohérent. Par exemple, une entité qui a la valeur «Colombie» pour l'attribut «pays» mais la valeur «New York City» pour l'attribut «ville» est considérée comme incohérente puisque New York City n'est pas en Colombie.⁷

La validation des données mondiales devrait garantir qu'elles sont cohérentes et qu'elles représentent les conventions de dénomination approuvées et requises à l'échelle nationale et infranationale pour répondre aux besoins des pays en matière de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial pour la diversité biologique de Kunming-Montréal.

6. Actualité

L'actualité dans l'analyse des données spatiales est un concept nuancé qui s'articule autour de l'opportunité, et donc de la pertinence, des données par rapport à l'usage auquel elles sont destinées.

Il s'agit de savoir si les données sont à jour et si elles peuvent refléter avec précision les conditions historiques. Cet aspect est crucial, car la précision des analyses spatiales et l'efficacité des décisions qui en découlent dépendent fortement de la manière dont les données

reflètent la situation actuelle. Par exemple, l'utilisation de données très anciennes sur le couvert forestier peut induire en erreur les politiques environnementales, alors que ces mêmes données historiques sont inestimables pour comprendre les changements écologiques à long terme, planifier les efforts de reboisement ou atténuer la perte de forêts dans les zones à haut risque. Dans la modélisation prédictive, telle que la prévision des changements agricoles dans le cadre de scénarios climatiques futurs, les données prospectives deviennent essentielles. La demande d'actualité varie donc en fonction du contexte : la

La validation des données mondiales devrait garantir que ces données sont à jour et capables de représenter correctement l'état actuel à l'échelle nationale et infranationale afin de répondre aux besoins des pays en matière de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

En résumé, la validation scientifique des ensembles de données spatiales mondiales à usage national est impérative pour garantir leur précision, leur pertinence et leur applicabilité dans les contextes nationaux, ainsi que pour s'assurer que les analyses, les résultats agrégés et les calculs d'indicateurs qui en découlent sont scientifiquement robustes et défendables. Lorsque les Parties élaborent leur plan national de surveillance pour le Cadre mondial pour la diversité biologique de Kunming-Montréal, elles ont la possibilité de décider quelles sont les données les mieux adaptées à leur contexte national de planification, de surveillance et d'établissement de rapports. Dans certains cas où des données minimales sont disponibles, les Parties peuvent souhaiter utiliser des données sous-optimales, en l'absence d'autre option. Il s'agit d'un processus complexe qu'il ne faut pas négliger ou auquel il ne faut pas accorder une priorité

prise de décision et le suivi en temps réel nécessitent l'accès aux dernières données disponibles, tandis que les analyses historiques ou l'identification des tendances reposent sur l'utilisation d'ensembles de données plus complets sur le plan temporel. Notre planète est dynamique et les améliorations des capteurs que nous utilisons pour l'observer le sont également ; l'accès à des sources de données régulièrement mises à jour et pertinentes sur le plan contextuel et leur adoption sont essentiels pour maintenir l'intégrité et l'applicabilité des sources de données utilisées dans les cadres de surveillance.

suffisante, dont l'ampleur dépasse le cadre de ce document d'orientation, et il convient de faire appel à des experts externes lorsque l'on ne dispose pas de l'expertise nécessaire.

Validation institutionnelle des données mondiales pour l'usage officiel du gouvernement

La validation institutionnelle des données mondiales destinées à un usage gouvernemental officiel garantit la fiabilité et l'applicabilité des ensembles de données d'origine internationale dans le cadre de la gouvernance et de l'élaboration des politiques nationales. Cette validation varie d'un pays à l'autre, en fonction des processus nationaux. Elle peut impliquer une évaluation complète des données par des agences gouvernementales ou des institutions autorisées afin de confirmer leur exactitude, leur pertinence et leur compatibilité avec les normes et

⁶ PacMARA & UNDP [NBSAP Forum] (2021, Dec 13) #4- Spatial data considerations [Video]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=IG-tM_ralGY&list=PL8vwCyAB16RoktR9TQDEAXZFpDQNRfVl&index=4&ab_channel=NBSAPForum
⁷ PacMARA & UNDP [NBSAP Forum] (2021, Dec 13) #4- Spatial data considerations [Video]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=IG-tM_ralGY&list=PL8vwCyAB16RoktR9TQDEAXZFpDQNRfVl&index=4&ab_channel=NBSAPForum

les exigences nationales. Étant donné la diversité des sources de données mondiales, qui peuvent aller de l'imagerie satellitaire et des modèles climatiques aux modèles socio-économiques et de répartition des espèces, la validation institutionnelle joue un rôle essentiel dans l'intégration de ces données dans les processus décisionnels nationaux. Au-delà de l'évaluation technique de la validité des données dans un pays, elle prend également en compte les implications juridiques, éthiques, financières et politiques de l'utilisation de ces données. Ceci est particulièrement important dans des domaines tels que la politique climatique, où les données climatiques mondiales doivent être rigoureusement évaluées pour leur applicabilité dans les plans d'action nationaux sur le climat.

Le processus de validation institutionnelle peut impliquer une collaboration entre divers organes gouvernementaux et, dans certains pays, une consultation avec des experts externes, notamment du monde universitaire ou de la société civile. Cette approche collaborative peut permettre d'aborder les multiples aspects de la validation des données, notamment leur solidité méthodologique, leur pertinence contextuelle et leur alignement sur les priorités nationales. Par exemple, dans les projets de conservation de l'occupation des sols et de la biodiversité, les données spatiales provenant de sources mondiales sont examinées quant à leur précision et leur résolution afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins spécifiques des initiatives nationales de planification et de développement de la conservation. Les ensembles de données mondiales doivent être examinés de près pour s'assurer qu'ils correspondent aux méthodes et définitions statistiques nationales. Cette validation institutionnelle complète est cruciale

pour maintenir l'intégrité et l'efficacité des décisions politiques basées sur les données mondiales. Elle permet d'atténuer les risques associés à une mauvaise interprétation des données et garantit que les données sont utilisées de manière responsable et efficace. En fin de compte, la validation institutionnelle renforce le lien entre les connaissances mondiales et l'application locale, favorisant ainsi une prise de décision éclairée et fondée sur des données au niveau national.

Nous proposons ici aux décideurs gouvernementaux et aux spécialistes techniques quelques considérations qui pourraient être prises en compte lors de la validation des données mondiales à utiliser dans le contexte du système national de surveillance du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal. Les étapes peuvent inclure :

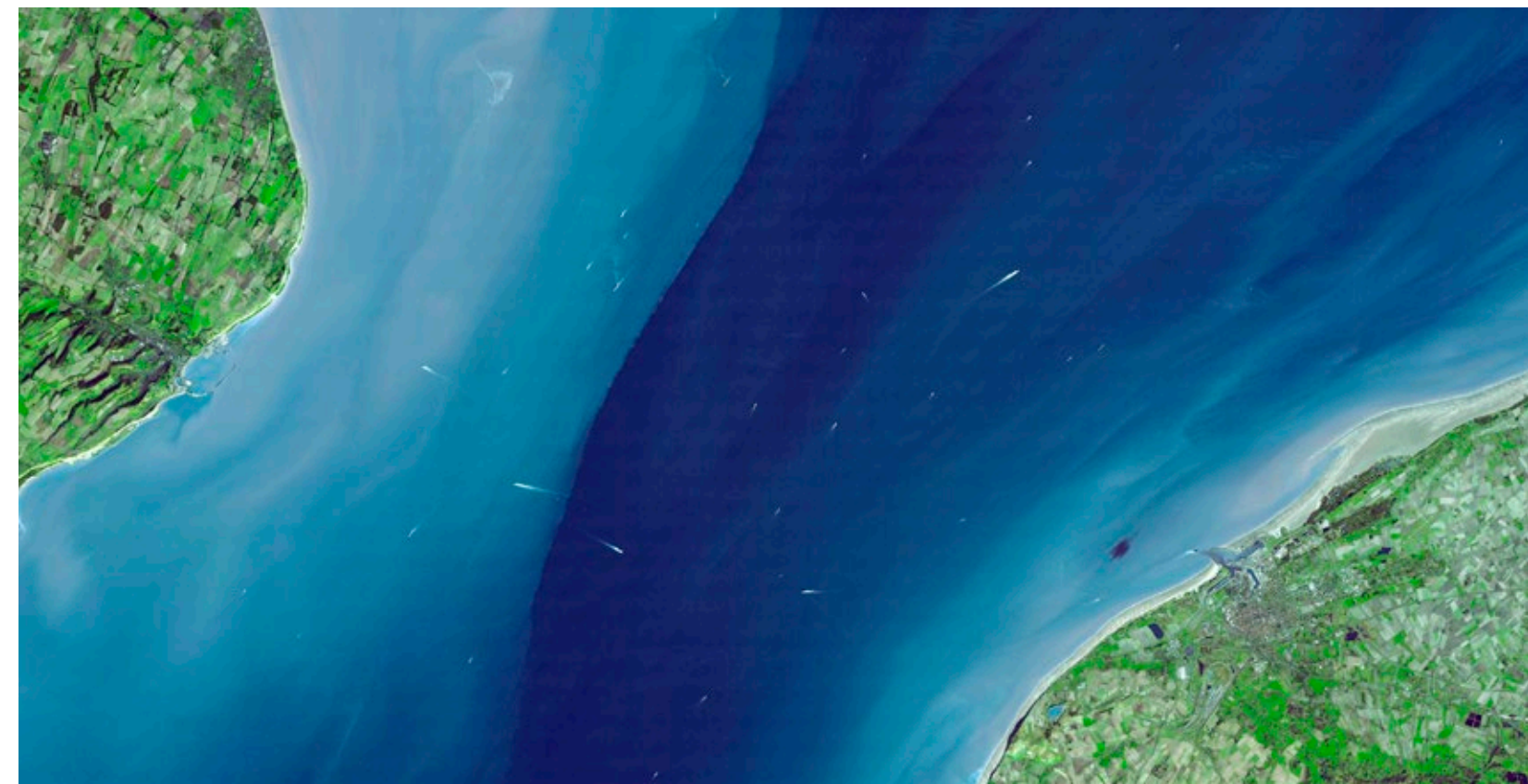
- **Identifier le personnel technique au sein de l'institution gouvernementale responsable du développement du système national de suivi et/ou des institutions nationales de recherche faisant partie du groupe consultatif sur le suivi et les indicateurs, qui possèdent une expertise dans le domaine de l'indicateur :** Les informations sur les institutions concernées ont généralement déjà été recueillies au cours des premières phases de l'élaboration du plan de suivi. Il sera également important d'identifier les personnes qui, au sein de ces institutions, possèdent les compétences techniques requises pour l'indicateur.
- **Mener un processus d'examen avec ces personnes afin de valider scientifiquement l'ensemble de données en vue d'une utilisation nationale :** Ce processus doit tenir compte des considérations énumérées

au point 2.3.1. Dans certains pays, une approche de l'ensemble de la société, qui prend en compte les examens effectués par des acteurs non étatiques, tels que les principales parties prenantes ayant une connaissance approfondie des écosystèmes locaux, comme les peuples autochtones et les communautés locales, peut être utile pour garantir l'exactitude des données spatiales.

- **Mener un processus de révision avec ces personnes afin d'examiner et de valider la méthodologie pour le calcul de l'indicateur national :** Le groupe doit examiner et s'efforcer d'appliquer la méthodologie fournie pour le calcul de l'indicateur afin de s'assurer qu'elle est appropriée et précise dans le contexte national.
- **Produire des recommandations pour approbation par les décideurs de haut niveau :** Les mécanismes d'approbation finale de l'utilisation des données mondiales pour la

planification, le suivi, l'examen et la présentation de rapports à la CDB varieront probablement d'un pays à l'autre. Dans certains cas, il peut suffire de recommander l'inclusion des données dans le plan de suivi national. Dans d'autres cas, il peut être nécessaire de produire et de partager avec les principaux décideurs des notes spécifiques résumant les lacunes existantes en matière de données nationales, les mesures prises pour valider scientifiquement les données mondiales et les recommandations relatives à l'utilisation des données mondiales à des fins de surveillance nationale.

Le UNBL est l'un des outils disponibles qui offre des options pour visualiser les données mondiales et explorer la carte résultante au niveau national pendant le processus d'examen et le processus d'approbation finale. Pour plus de détails sur les fonctionnalités offertes par le UNBL, rendez-vous à la [section 3](#).



Utiliser le UNBL
pour soutenir le
développement d'un
plan pour les systèmes
de surveillance
nationaux pour le
cadre mondial de la
biodiversité

3.1

Vue d'ensemble : Quels sont les données et les outils proposés par le UNBL pour aider les Parties dans leur travail sur le Cadre mondial pour la diversité biologique ?

Le [UNBL](#) est une plateforme libre et gratuite qui soutient les efforts déployés par les pays pour utiliser des données spatiales et des outils d'analyse afin de générer des informations et un impact sur la conservation et le développement durable. Au cœur du travail du UNBL se trouve le soutien aux Parties dans le cadre de leurs engagements envers la Convention sur la diversité biologique. L'utilisation du UNBL ne nécessite aucune expertise en SIG et est disponible en anglais, français, portugais, russe et espagnol (encadré 6). L'objectif du UNBL est de fournir une ressource aux décideurs gouvernementaux et aux spécialistes techniques afin de faciliter l'utilisation des meilleures données spatiales possibles pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, en fonction des besoins et du contexte nationaux.

Pour soutenir la mise en œuvre nationale du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, début 2024, le UNBL publie une collection de données du Cadre mondial de la biodiversité afin de fournir un accès direct aux ensembles de données de référence mondiaux pour le Cadre de suivi et de nouveaux filtres de données pour rechercher facilement des couches de données supplémentaires pertinentes. Au cours de la période 2024-2025, avec le soutien de la Fondation Gordon et Betty Moore, le UNBL poursuivra le développement de fonctionnalités pour aider les utilisateurs à élaborer des plans spatiaux hiérarchisés pour les objectifs, cibles et indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité («ELSA pour tous»), à télécharger plus facilement des données

nationales et à se connecter aux référentiels nationaux de données spatiales existants, d'accéder aux indicateurs principaux de leur pays et de les calculer directement à l'aide de données spatiales nationales et mondiales, et de rationaliser les connexions avec d'autres outils pertinents pour le suivi et l'établissement de rapports, notamment l'[outil de communication des données pour les accords multilatéraux sur l'environnement \(DaRT\)](#), le [Target Tracker](#) et l'[outil de communication en ligne de la CDB](#). Grâce à ces nouveaux développements, le UNBL offrira un ensemble complet de fonctionnalités pour la planification itérative, le suivi et l'établissement de rapports.

La section 3 donne un aperçu des données et des outils actuels et à venir sur le UNBL qui peuvent aider les Parties à développer leurs plans pour les systèmes de surveillance nationaux pour le Cadre mondial de la biodiversité. Nous présentons les caractéristiques qui peuvent permettre aux utilisateurs : (1) d'accéder et de télécharger des ensembles de données de référence mondiales pour le Cadre de surveillance sur le UNBL ([Section 3.2](#)) ; (2) de rassembler de manière transparente des données nationales et mondiales dans un référentiel unique pour soutenir le développement d'un système de surveillance ([Section 3.3](#)) ; (3) visualiser et/ou calculer les indicateurs principaux et d'autres mesures en utilisant des données mondiales ou nationales ([Section 3.4](#)) ; (4) se connecter à d'autres plateformes et outils pertinents ([Section 3.4](#)) ; et (5) développer un plan spatial prioritaire basé sur des objectifs et indicateurs nationaux pour atteindre la cible 1 ([Section 3.5](#)).

Encadré 6. Quelles sont les fonctionnalités offertes par le UNBL aux utilisateurs ?

Au cœur de l'offre du UNBL se trouve :

- L'accès à plus de 600 couches de données spatiales mondiales sur la biodiversité, les services écosystémiques et le bien-être humain ;
- Des espaces de travail sécurisés permettant aux pays de télécharger et de gérer des données spatiales nationales et de les visualiser avec des données mondiales d'intérêt ;
- Le calcul en un clic d'indicateurs dynamiques pour toute zone d'intérêt nationale ou infranationale ;
- Des collections de données conservées pour les décideurs politiques sur les aires protégées, la restauration, les solutions basées sur la nature pour le changement climatique, et le cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité ;
- Une documentation et des conseils détaillés pour permettre aux nouveaux utilisateurs d'appliquer facilement le UNBL en fonction de leurs besoins ; et
- Un soutien direct pour répondre aux besoins et aux demandes des utilisateurs.

En savoir plus : [Vidéo de l'UNBL](#) | [Brochure de l'UNBL](#) | [Témoignages d'utilisateurs de l'UNBL](#)

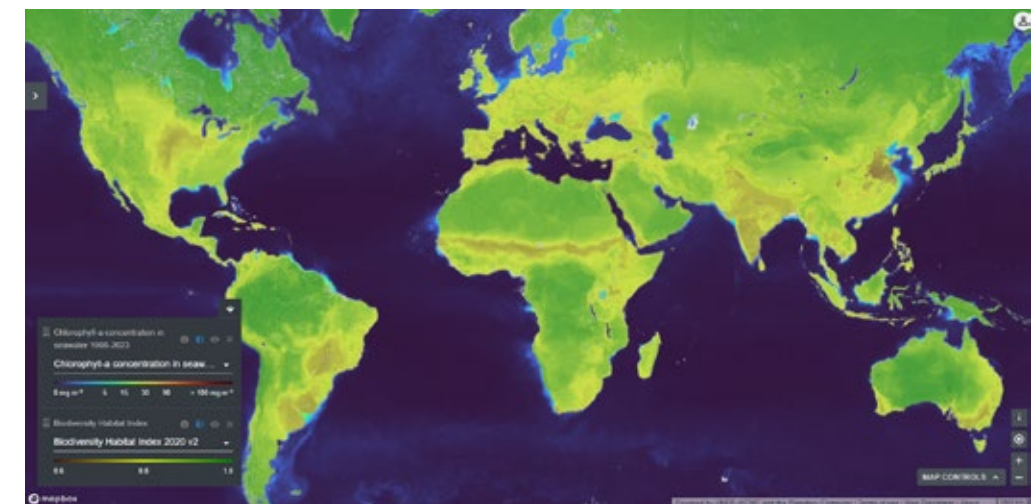


Figure 2. Explorer les données spatiales sur l'UNBL pour soutenir la planification nationale, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports pour le Cadre mondial de la biodiversité. Cette carte comprend des données pour le calcul des indicateurs principaux, y compris la concentration de chlorophylle-a dans l'eau de mer (Sathyendranath et al. 2019), et des indicateurs de composants, y compris l'indice d'habitat de la biodiversité (Harwood et al. 2022). Carte créée à l'aide de UN Biodiversity Lab le 2 avril 2024.

3.2

Ensembles de données de référence mondiales disponibles via le UNBL pour soutenir la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports au niveau national pour le cadre mondial de la biodiversité

3.2.1

Collection de données par le UNBL sur le cadre mondial de la biodiversité

La [collection de données du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#) sur le UNBL fournit aux décideurs une liste raisonnée d'ensembles de données spatiales mondiales qui peuvent être utilisées pour le calcul des indicateurs principaux, des composantes et des indicateurs complémentaires du cadre de suivi. Les ensembles de données mondiaux fournis ici visent à aider les pays à combler les lacunes en matière de données spatiales en tant que mesure provisoire, lorsque les données nationales ne sont pas encore disponibles.

Les informations mises à disposition sont structurées autour des objectifs et des cibles du Cadre mondial de la biodiversité, y compris les indicateurs qui peuvent être calculés à l'aide des données spatiales existantes au niveau mondial. Les données répertoriées pour chaque indicateur sont le jeu de données de référence mondial identifié pour le calcul dans les métadonnées associées à la décision 15/5. Cette collection peut aider les pays en ce qui concerne l'article 1, point c) «définition des sources de données et de la méthode de calcul», suggéré par le PNUE- Orientations pour l'élaboration de plans pour les systèmes de surveillance nationaux à l'appui du Cadre mondial de la biodiversité de

Kunming-Montréal (voir encadré 2).

Les données sélectionnées pour cette collecte comprennent toutes les données énumérées à l'annexe 2 du présent document pour les indicateurs principaux, les indicateurs de composantes et les indicateurs complémentaires. Elles sont alignées sur les indicateurs adoptés dans le cadre de suivi de la décision 15/5 et les métadonnées associées disponibles sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal partir de décembre 2023. La collection de données comprend une liste complète des données disponibles pour les indicateurs principaux et les indicateurs de composantes, ainsi qu'une liste partielle des données disponibles pour les indicateurs complémentaires.

Pour explorer la collection de données, suivez les étapes suivantes :

1. Cliquez sur l'onglet «Découvrir» de la [page d'accueil du UNBL](#), sélectionnez «Collections de données», puis cliquez sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Vous pouvez également accéder directement à la collection de données du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. [Collection de](#)

[données du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#).

2. Parcourez les objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité, sélectionnez l'objectif ou la cible qui vous intéresse et affichez une description de l'objectif/cible, des indicateurs et des couches de données mondiales disponibles en rapport avec chaque indicateur.
3. Cliquez sur «Voir les données» pour visualiser les couches de données qui contribuent au suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Note : Le UNBL propose également des collections de données qui soutiennent plus largement la planification autour de la [restauration \(cible 2\)](#), de la [protection \(cible 3\)](#) et des [solutions basées sur la nature pour le changement climatique \(cible 8\)](#). Nous les présentons ici comme des ressources qui peuvent être utiles aux décideurs gouvernementaux et aux spécialistes techniques pour la planification autour du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, en fonction des priorités et des besoins nationaux. Il est recommandé aux pays de valider l'utilisation des données avant de les utiliser dans les processus de planification, de mise en œuvre et de suivi. Ces collections de données n'ont pas encore été examinées en vue de leur alignement sur les indicateurs du cadre de surveillance.

Nouveauté sur le UNBL : Collection de données curatives sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Disponible en avril 2024.

3.2.2

Ensembles de données du UNBL et système de filtrage des données du Cadre mondial de la biodiversité

En plus de la collection de données du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, la plateforme publique du UNBL permet aux utilisateurs d'accéder à plus de 600 couches de données mondiales de haute qualité, regroupées en plus de 100 ensembles de données, sur la biodiversité, les services écosystémiques et le bien-être humain. Toutes les données peuvent être visualisées au niveau mondial ou pour un pays ou une zone d'intérêt spécifique, ce qui permet aux utilisateurs d'activer plusieurs couches en même temps pour les comparer ou effectuer une analyse visuelle par superposition.

Pour permettre aux décideurs gouvernementaux et aux spécialistes techniques de rechercher et de sélectionner les données qui répondent le mieux à leurs besoins pour l'élaboration d'un plan de surveillance national, le UNBL inclut également des filtres et des étiquettes thématiques flexibles. L'ensemble de données du UNBL met en œuvre ces filtres et tags de données de manière systématique. Début 2024, le UNBL lancera des filtres de données pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal afin de permettre aux utilisateurs d'identifier

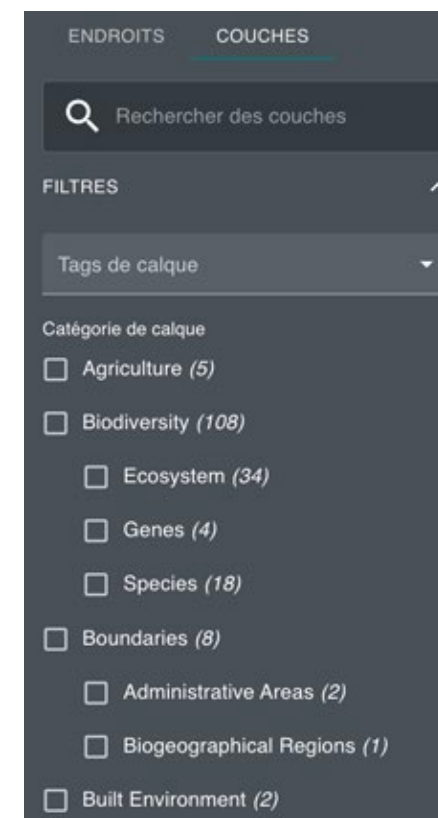
facilement les données pertinentes pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports pour tous les objectifs, les cibles, les indicateurs principaux et les indicateurs des composantes. Tous les filtres de données peuvent aider les pays pour l'article 1, point c) «définition des sources

de données et de la méthode de calcul» d'un Plan du système national de surveillance, comme suggéré par le Guide PNUE-WCMC pour l'élaboration de plans pour les systèmes nationaux de surveillance à l'appui du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (voir encadré 2).

Nouveauté sur le UNBL : *Filtres de données pour les objectifs, cibles, indicateurs principaux et indicateurs de composants du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Disponible début 2024.*

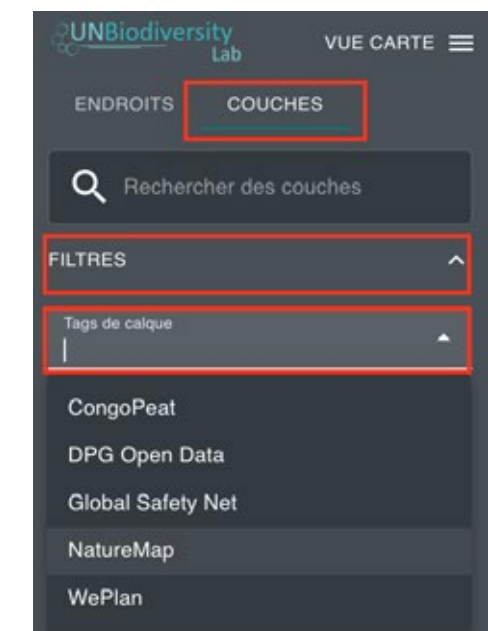
Pour rechercher et visualiser des ensembles de données mondiales pertinentes :

1. Cliquez sur l'onglet ou le bouton «LAUNCH MAP» sur la page d'accueil du UNBL.
2. Cliquez sur le bouton «LAUNCH» pour charger la plateforme cartographique publique du UNBL.
3. Vous pouvez rester sur la vue globale ou naviguer vers votre domaine d'intérêt, si vous le souhaitez (voir [Section 3.2.3](#)).
4. Cliquez sur l'icône «COUCHES». Pour rechercher une couche, vous pouvez soit
 - a. Écrire le nom de la couche que vous souhaitez visualiser dans le champ de recherche et sélectionner le résultat souhaité dans la liste des couches.
 - OU
5. Cliquez pour développer les filtres afin de visualiser et de sélectionner les catégories de couches qui vous intéressent. Vous pouvez ensuite sélectionner la couche souhaitée dans la liste des résultats de la recherche.
5. Cliquez sur «FILTRES» pour développer les filtres. En choisissant un filtre particulier, par exemple «Services écosystémiques», seules les couches et les catégories de couches associées à ce thème seront affichées. En 2024, les objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal pour lesquels les données spatiales sont pertinentes seront inclus ici.
6. Cliquez pour développer les «TAGS DE COUCHE». En choisissant un tag particulier, par exemple «DPG (Digital Public Good) Open Data», seules les couches et les catégories de couches associées à cette catégorie seront affichées.
7. Cliquez sur le bouton à gauche du

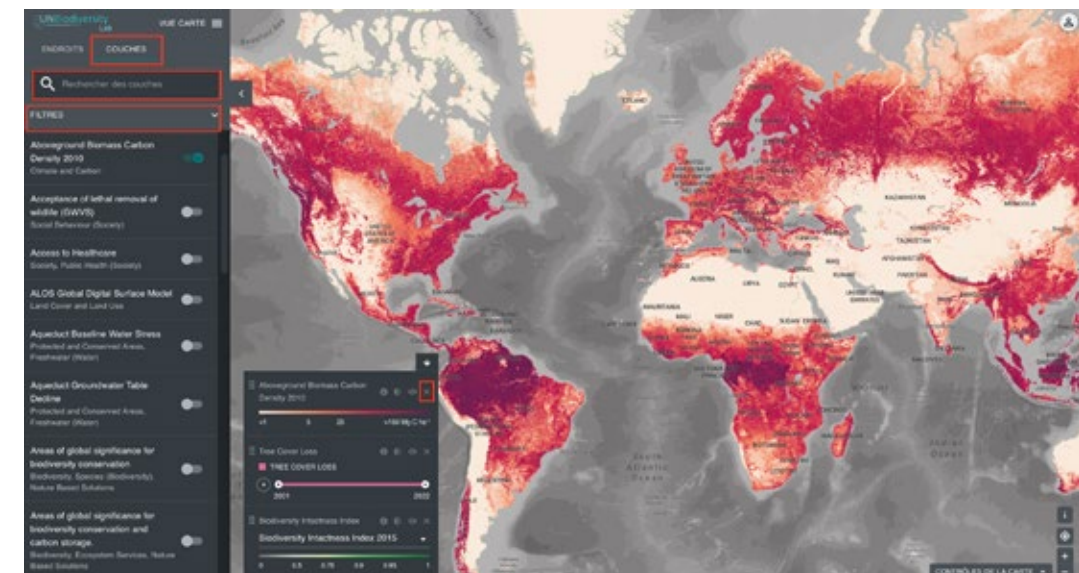


nom de la couche pour charger cette couche sur la carte.

8. Cliquez à nouveau sur la bascule ou



cliquez sur l'icône X dans l'info-calque pour supprimer ce calque.



3.2.3

Comment trouver votre pays

Le UNBL peut aider les décideurs gouvernementaux et les spécialistes techniques à se rendre dans leur pays pour consulter toutes les données disponibles au niveau mondial et utiles à l'élaboration d'un plan de surveillance national.

Pour rechercher un domaine d'intérêt, vous pouvez soit

1. Cliquez sur l'icône «ENDROITS», taper le nom du pays, de la juridiction ou de la zone transfrontalière que vous souhaitez consulter dans le champ de recherche et sélectionner le résultat souhaité dans la liste des résultats de la recherche.

OU

2. Cliquez sur l'icône «ENDROITS», cliquer pour développer la boîte de filtres et sélectionner le filtre qui vous intéresse. Vous pouvez ensuite sélectionner le lieu souhaité dans la liste des résultats de la recherche.

Pour personnaliser davantage les fonctionnalités du UNBL pour votre pays et télécharger des données nationales et/ou se connecter à des référentiels nationaux existants, veuillez consulter la [Section 3.3.1](#).



3.2.4

Comment télécharger des données

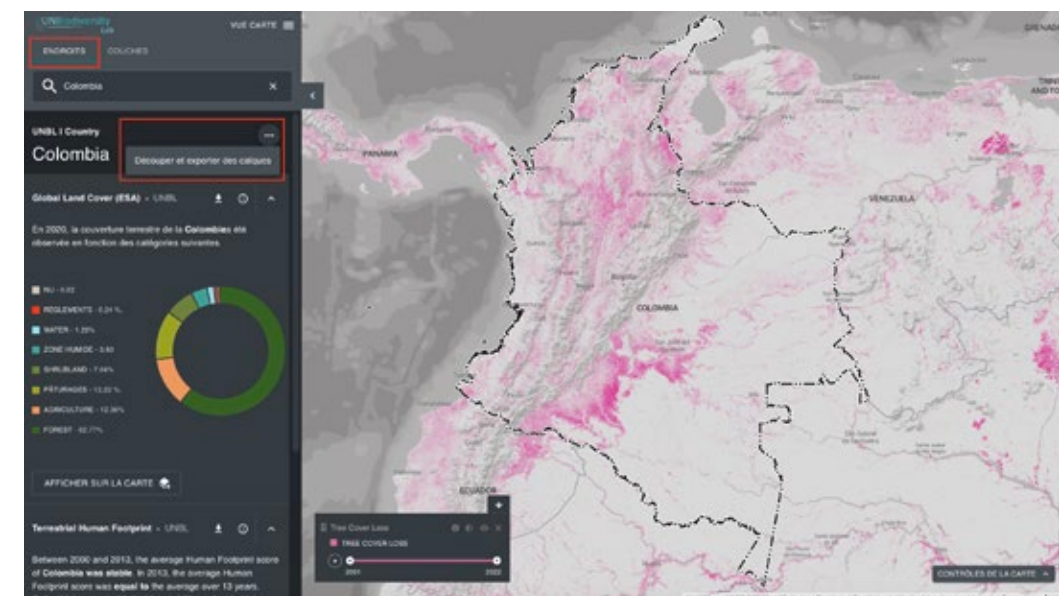
Clipper et télécharger des données à l'échelle de votre pays

Les utilisateurs enregistrés sur le UNBL peuvent découper les couches matricielles liées au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal sur une zone d'intérêt et les télécharger pour les utiliser dans un logiciel SIG de bureau. Cette fonction permet aux décideurs politiques et aux spécialistes techniques d'accéder aux données sous-jacentes tout en évitant la bande passante et l'espace de stockage nécessaires pour télécharger et travailler avec un ensemble de données global.

Pour découper une couche liée au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal dans votre zone

d'intérêt et la télécharger :

1. Inscrivez-vous sur la plateforme. Cliquez ici pour voir une démo : [EN](#) | [ES](#) | [FR](#)
2. Cliquez sur l'icône «Endroits» et sélectionnez vos lieux d'intérêt.
3. Cliquez sur l'icône '...' à droite du nom du pays, puis cliquez sur 'Couper et exporter les couches'.
4. Tapez le nom ou sélectionnez les données liées au Cadre mondial de la biodiversité que vous souhaitez télécharger. Si les données contiennent des couches de plusieurs années, sélectionnez l'année que vous souhaitez télécharger.



5. Cliquez sur télécharger.

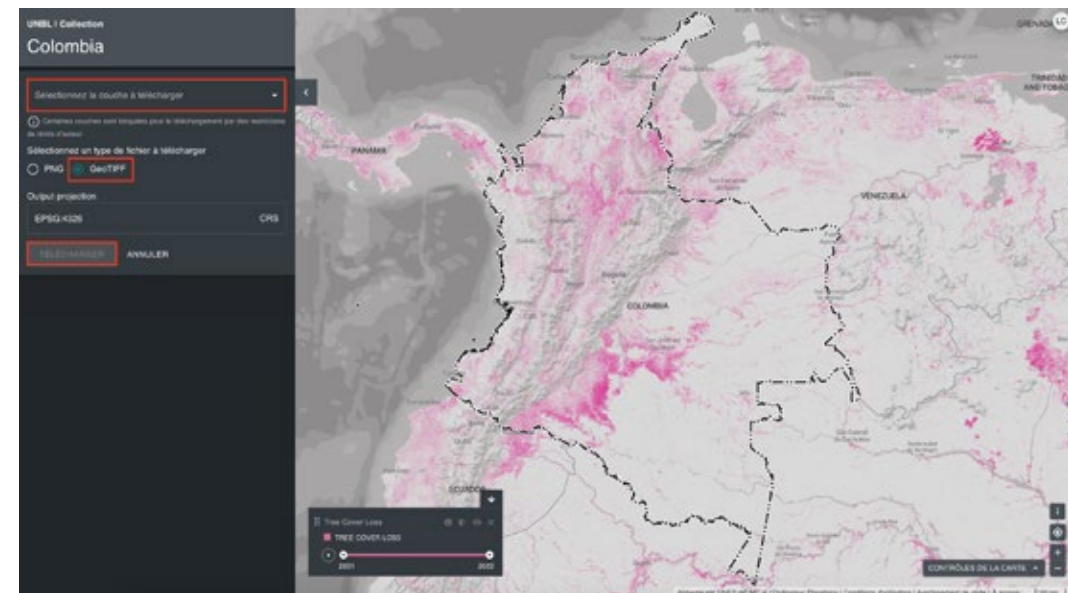
- a. La source de données sélectionnée sera découpée dans la boîte de délimitation autour du pays.
- b. Un petit tampon est ajouté à la boîte de délimitation, ce qui agrandit légèrement la zone de la trame découpée. Cela permet de s'assurer que les incongruités entre la frontière nationale utilisée dans le UNBL et le fichier officiel des frontières nationales que vous souhaitez utiliser n'entraînent pas de perte de données. Cela suppose que les différences sont potentiellement faibles. Si

ce n'est pas le cas, veuillez nous contacter à l'adresse support@unbiodiversitylab.org pour obtenir de l'aide.

- c. Remarque : il s'agit de données brutes qui ne comprennent pas d'informations sur le style.

6. Accédez au fichier compressé .zip téléchargé dans votre dossier de téléchargements une fois le téléchargement terminé.

7. Les données téléchargées peuvent être ouvertes dans n'importe quel logiciel SIG pour une analyse plus approfondie.

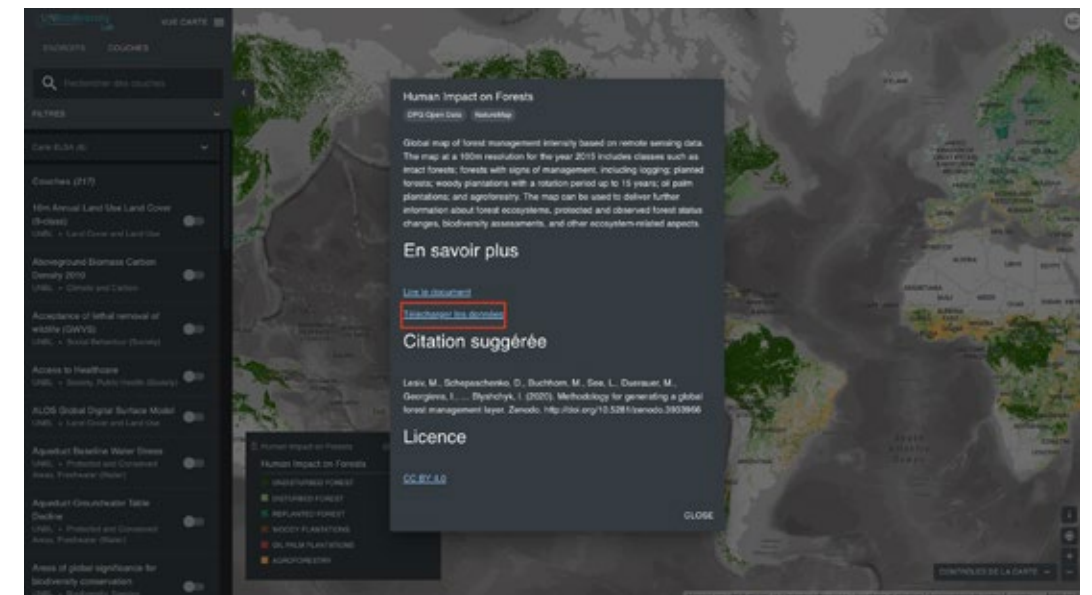


Téléchargement de données à l'échelle mondiale

Si vous souhaitez télécharger et utiliser l'ensemble de données mondiales pour des données particulières liées au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, les décideurs gouvernementaux et les spécialistes techniques devront accéder aux données à partir de leur source d'origine.

Pour ce faire :

1. Sélectionnez la couche qui vous intéresse.
2. Cliquez sur l'icône d'information sur les couches.
3. Cliquez sur le lien «EN SAVOIR PLUS» pour télécharger les données à partir de leur source originale.
4. Si vous rencontrez des difficultés pour accéder aux données, veuillez contacter support@unbiodiversitylab.org pour obtenir de l'aide.



3.3

Les espaces de travail du UNBL comme dépôt commun de données nationales et mondiales dans le cadre d'un système de suivi

3.3.1

Qu'est-ce qu'un espace de travail UNBL ?

Les espaces de travail du UNBL constituent une zone de travail sécurisée où des données nationales ou infranationales peuvent être ajoutées et partagées avec un ensemble d'utilisateurs spécifiés. Ils offrent aux utilisateurs, quel que soit leur niveau d'expertise en SIG, la possibilité de collaborer à un travail important d'utilisation de données spatiales dans le cadre de l'élaboration d'un plan et/ou d'un système de surveillance national pour le cadre mondial de la biodiversité. Les décideurs gouvernementaux et les spécialistes techniques peuvent utiliser un espace de travail UNBL pour :

- Inviter une communauté d'utilisateurs à participer à l'élaboration d'un plan de surveillance national pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ;
- Se connecter aux référentiels nationaux de données spatiales existants, ce qui permet de consolider toutes les données pertinentes en un seul endroit et d'assurer des mises à jour automatiques à partir de la source d'origine ;
- Télécharger des ensembles de données nationaux/sous-nationaux et des domaines d'intérêt sur les serveurs de l'ONU ;
- Étiqueter les données nationales afin

d'identifier clairement l'objectif, la cible et le type d'indicateur qu'elles serviront à calculer ;

- Visualiser des ensembles de données nationales/sous-nationales à côté de n'importe quelle couche de données mondiales disponibles sur le UNBL ;
- Calculer toutes les métriques du UNBL en utilisant la couche limite nationale officielle ou les couches limites sous-nationales officielles, y compris les métriques à venir pour les indicateurs principaux ;
- Se connecter à d'autres outils de reporting clés, y compris le [Target Tracker](#) (mécanisme à confirmer).

Lors de la mise en place des espaces de travail UNBL, les décideurs gouvernementaux et les spécialistes techniques peuvent attribuer des rôles à des individus ou à des groupes d'utilisateurs afin de déterminer leur niveau d'accès. Ces rôles sont les suivants :

- **Propriétaires** : Désignés par le pays pour prendre le contrôle de l'espace de travail. Les propriétaires seront chargés d'inviter et d'accorder l'accès à d'autres utilisateurs, ainsi que d'ajouter d'autres administrateurs.
- **Administrateurs** : Peuvent ajouter et gérer des utilisateurs, attribuer des rôles aux utilisateurs en tant

qu'éditeurs et spectateurs, gérer les ressources de l'espace de travail via l'outil d'administration et visualiser toutes les ressources de l'espace de travail sur la vue cartographique.

- **Éditeurs** : Ils peuvent gérer les ressources de l'espace de travail via l'outil d'administration et visualiser toutes les ressources de l'espace de travail sur la carte. Les éditeurs doivent avoir de l'expérience dans l'utilisation d'un logiciel SIG afin de pouvoir télécharger et modifier des couches de données.
- **Visualisateurs** : Peuvent visualiser tous les actifs de l'espace de travail sur la carte. Ils ne peuvent pas accéder à l'outil d'administration.

Lorsqu'il est utile aux besoins et au contexte nationaux, un espace de travail

3.3.2

Comment demander un espace de travail UNBL ?

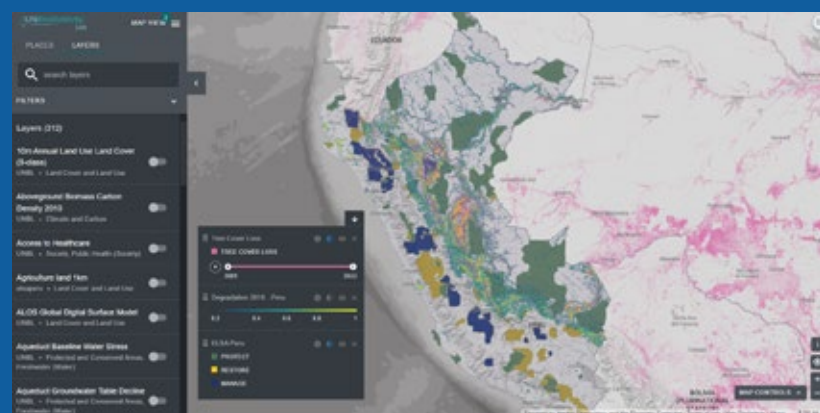
Les Parties à la CDB et tous les utilisateurs non commerciaux peuvent librement demander un espace de travail UNBL. Pour demander un espace de travail UNBL, veuillez cliquer sur l'onglet «Espaces de

UNBL pourrait servir de composante d'un système de suivi national pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Il peut notamment aider les pays à réaliser 'article 1, point c) «définition des sources de données et de la méthode de calcul» d'un Plan du système national de surveillance, comme suggéré par le Guide PNUE-WCMC pour l'élaboration de plans pour les systèmes de surveillance nationaux à l'appui du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (voir l'encadré 2). Il peut également soutenir la création d'un espace de collaboration entre les différents ministères impliqués dans le système de surveillance, en rapport avec l'article 3, point b) définition des «rôles et des besoins en ressources des autres agences gouvernementales et des acteurs non gouvernementaux impliqués dans le système de surveillance».

travail UNBL» de notre [page d'assistance](#) et remplir le formulaire. Notre [guide de l'espace de travail UNBL](#) fournit des informations complémentaires sur toutes les fonctionnalités décrites ci-dessus.

Encadré 7.

Vue de l'espace de travail UNBL du Pérou, rassemblant des données nationales et mondiales pour la visualisation : Carte des aires essentielles au maintien de la vie pour le Pérou ; couche nationale sur la dégradation et couche mondiale sur la perte annuelle de couvert végétal.



3.4

Utilisation du UNBL pour accéder aux indicateurs principaux et les calculer (fonctionnalité à venir)

En 2024-2025, le UNBL ajoutera la possibilité de visualiser et de calculer tous les indicateurs principaux spatialisables. Cette fonctionnalité permettra aux pays (1) de visualiser et de télécharger les indicateurs principaux calculés par les institutions dépositaires mondiales pour un pays en utilisant des données de référence mondiales ; et (2) de calculer l'indicateur en utilisant les données nationales existantes et la couche limite nationale officielle via les espaces de travail UNBL. En fonction des besoins et du contexte nationaux, cette fonction

pourrait servir de composante d'un système de suivi national pour le cadre mondial de la biodiversité. Cette capacité à visualiser et à calculer les indicateurs principaux peut aider les pays à réaliser l'article 1, point c) «définition des sources de données et de la méthode de calcul», d'un Plan du système national de surveillance, comme suggéré par le Guide PNUE-WCMC pour l'élaboration de plans pour les systèmes nationaux de surveillance à l'appui du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (voir l'encadré 2).

Pour avoir un aperçu de la manière dont cela fonctionnera, veuillez consulter les étapes ci-dessous concernant

les mesures dynamiques existantes disponibles sur le UNBL.

Nouveauté sur le UNBL : Visualiser et calculer les indicateurs principaux pour votre pays. Disponible pour 2024-2025.



3.4.1

Comment calculer les indicateurs dynamiques existants pour votre pays ?

Pour calculer les mesures dynamiques pour votre pays :

1. Examinez les mesures dans le panneau de gauche.
2. Cliquez sur l'icône «AFFICHER SUR LA CARTE» si vous souhaitez visualiser cette couche sur la carte. Cliquez sur l'icône «SUPPRIMER DE LA CARTE» ou sur l'icône de suppression de la couche dans la légende pour effacer l'écran.



3. Cliquez sur l'icône  pour afficher les informations relatives à la couche. Les pages d'information fournissent une brève description des données, des documents connexes à lire et des liens vers les sources.
4. Pour télécharger les données récapitulatives de la mesure au format .csv ou .json, cliquez sur l'icône en forme de flèche . Vous pouvez également télécharger les données à partir des liens de source sur les pages d'information des couches.



3.5

Utilisation du UNBL pour se connecter à d'autres outils clés du cadre de suivi (fonctionnalité à venir)

Afin de soutenir la rationalisation et l'efficacité du suivi et de l'établissement des rapports pour les pays, l' UNBL va étendre et créer des connexions avec d'autres plateformes pertinentes, y

compris l'[outil de communication des données pour les accords multilatéraux sur l'environnement \(DaRT\)](#), le [Target Tracker](#) et l'[outil de rapport en ligne de la CDB](#).

Nouveauté sur le UNBL : Connexions à DaRT, au Target Tracker, et à l'outil de rapport en ligne de la CDB. Disponible en 2024-2025.

3.6

Utilisation du UNBL pour développer un plan d'action spatial personnalisé sur les objectifs et indicateurs du cadre mondial de la biodiversité (fonctionnalité à venir)

Les indicateurs principaux et les autres indicateurs inclus dans chaque plan de suivi national sont destinés à guider la mise en œuvre des stratégies et des plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité, ainsi qu'à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux. En outre, l'objectif 1 demande un plan d'action spatial intégré pour tous les objectifs.

Pour soutenir les pays dans ce travail, le partenariat UNBL s'appuie sur un travail approfondi au niveau national pour

cartographier les aires essentielles au maintien de la vie (ELSA) (Encadré 8) afin de créer un outil de priorisation spatiale. L'outil ELSA permettra aux pays d'utiliser le UNBL pour créer un plan spatial hiérarchisé montrant où les actions de protection, de gestion et de restauration de la nature peuvent donner les meilleurs résultats au regard des objectifs, des cibles et des indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, ainsi que d'autres engagements politiques connexes.

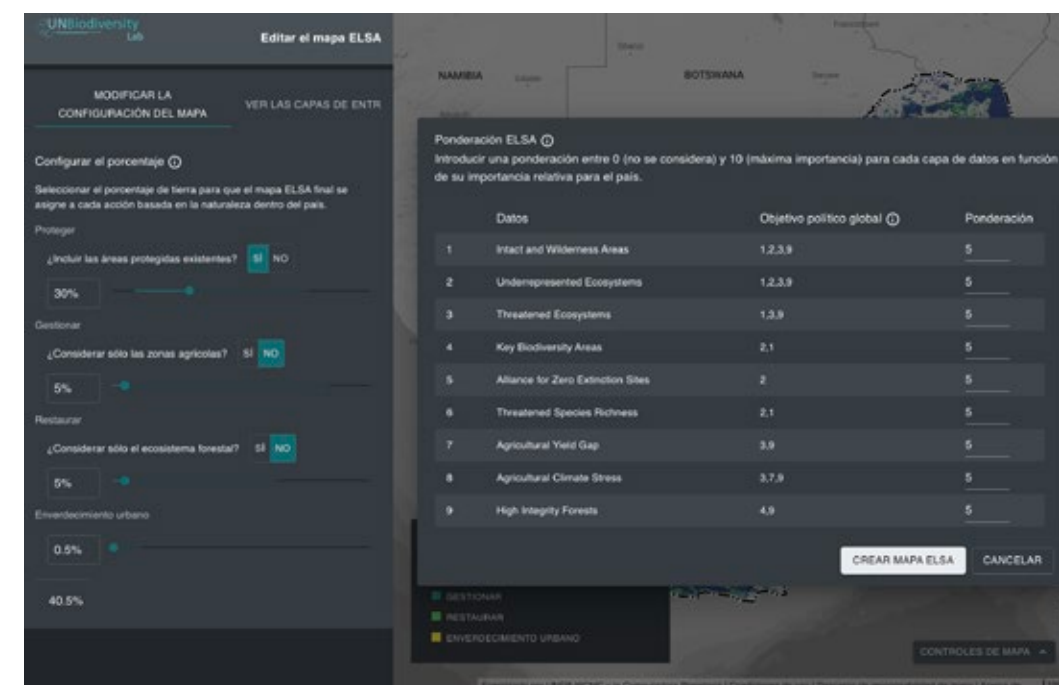
Nouveauté sur le UNBL : Outil ELSA pour créer un plan d'action spatial personnalisé afin de mettre en œuvre le Cadre mondial de la biodiversité. Disponible en 2024-2025.

Encadré 8 : Contexte du projet “Mapping Hope” : une approche pour identifier les ELSA pour intégrer la biodiversité dans tous les secteurs

Le PNUD a développé une approche visant à exploiter les données spatiales pour créer des «cartes de l'espoir» nationales qui identifient les aires essentielles au maintien de la vie (ELSA). Il s'agit d'endroits où les actions de protection, de gestion et de restauration de la nature peuvent apporter des avantages essentiels à l'humanité, notamment la sécurité alimentaire et hydrique, les moyens de subsistance durables, la réduction des risques de catastrophe et la séquestration du carbone. Le résultat est une carte que les gouvernements peuvent utiliser pour harmoniser les politiques relatives à la nature et au développement et pour donner la priorité aux zones de protection, de gestion et de restauration dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et des priorités nationales qui y sont liées. Le PNUD a maintenant développé des cartes ELSA personnalisées pour 12 pays en fonction de leurs objectifs politiques spécifiques. De plus amples informations sur cette méthodologie et des études de cas sont disponibles dans le [manuel de planification spatiale](#) [intégrée](#) du PNUD (PNUD, 2022).

Pour rendre l'approche ELSA disponible via le UNBL, le PNUD a travaillé avec un [comité consultatif d'experts](#) qui a utilisé des approches systématiques de planification de la conservation pour développer une analyse ELSA rapide qui peut être appliquée et personnalisée pour n'importe quel pays dans le monde. La preuve de concept initiale a appliqué cette approche à la Colombie, au Costa Rica et à l'Afrique du Sud. Au cours de la période 2024-2025, le partenariat du UNBL s'efforcera de renforcer l'établissement des priorités afin de refléter les objectifs, cibles et indicateurs finaux du Cadre mondial de la biodiversité et de mettre l'outil à la disposition de tous les pays du monde via les espaces de travail sécurisés UNBL.

En savoir plus : [Vidéo ELSA](#) | [ELSA Brochure](#) | [Maps of Hope page web](#)



4

Ressources supplémentaires

- [UNBL site web](#)
- Brochure du UNBL : [Anglais](#) | [Français](#) | [Espagnol](#) | [Portugais](#) | [Russe](#)
- [Histoires d'utilisateurs](#) : [Anglais](#) | [Français](#) | [Espagnol](#) | [Portugais](#) | [Russe](#)
- Bande-annonce UNBL [Anglais](#) | [Français](#) | [Espagnol](#)
- Micro-cours «Utilisation de données spatiales de la biodiversité» organisé par Learning for Nature : [Anglais](#) | [Français](#) | [Espagnol](#) | [Portugais](#) | [Russe](#)
- Orientation de la plateforme publique du UNBL :
 - [Guide de l'utilisateur en ligne](#) | [FAQ](#)
 - Guide téléchargeable : [Anglais](#) | [Français](#) | [Espagnol](#) | [Portugais](#) | [Russe](#)
- [Espaces de travail UNBL](#)
- Guide des espaces de travail UNBL :
 - [Guide de l'utilisateur en ligne](#) | [FAQ](#)
 - Guide téléchargeable : [Anglais](#) | [Français](#) | [Espagnol](#) | [Portugais](#) | [Russe](#)
- Explorer les fournisseurs de données et les cas d'utilisation du UNBL : [Anglais](#) | [Espagnol](#)



5

Nous contacter

Pour toute question ou demande de renseignements sur l'utilisation du UNBL pour soutenir le développement du plan de surveillance national de votre pays, veuillez contacter Scott Atkinson (scott.atkinson@undp.org) et Di Zhang (di.zhang@undp.org).

Annexe 1

Liste des indicateurs principaux et des indicateurs de composantes nécessitant des données spatiales

Ces tableaux ont été produits à partir d'une analyse de la Décision 15/5 et des métadonnées des indicateurs associés disponibles en décembre 2023. Les métadonnées de tous les indicateurs ont été fournies à la COP15 à titre de référence ; ont été mises à jour par le biais d'un processus d'experts dans le cadre du GSET sur les indicateurs établis par la COP15 ; et sont disponibles sur le [site web des indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#).

Les indicateurs marqués d'un astérisque (*) sont ceux dont la méthodologie est encore en cours d'élaboration. L'utilisation ou la non-utilisation de données spatiales pour le calcul de ces indicateurs peut varier en fonction de la méthodologie finale. Veuillez-vous référer au [Tableau 1](#) pour la définition des termes «spatial», «probablement spatial», «probablement non spatial» et «non spatial». Veuillez consulter la [Figure 1](#) pour une vue d'ensemble de ce tableau.

Objectif/ Cible	Indicateur phare	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N	Indicateur de composantes	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N
A	A.1 Liste rouge des écosystèmes	S	Indice de préservation des écosystèmes	S
	A.2 Étendue des écosystèmes naturels	LS	Indice d'intégrité des écosystèmes	LS
	A.3 Indice de la Liste rouge	N	Indice de l'Habitat des espèces	S
	A.4 Proportion de populations au sein d'une espèce dont la taille de la population efficace est > 500	N	Indice de l'habitat de la biodiversité	S
			Indice de protection et connexion (Protconn)	S
			Indice de connectivité des aires protégées (PARC-Connectedness)	S
			Évolution du statut des espèces évolutives distinctes et globalement en danger d'extinction (Indice EDGE)	S
			Indice Planète Vivante	LS
			Variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau	S

Objectif/ Cible	Indicateur phare	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N	Indicateur de composantes	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N
B	B.1 Services rendus par les écosystèmes*	LS	Indice de la Liste rouge (pour les espèces utilisées)	N
			Indice Planète Vivante (pour les espèces utilisées)	S
C	C.1 Indicateur sur les avantages monétaires reçus*	LN		
	C.2 Indicateur sur les avantages non monétaires reçus*.	LN		
D	D.1 Financement public international, y compris l'aide publique au développement (APD) pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes	N		
	D.2 Financement public national pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes	LN		
	D.3 Financement privé (national et international) pour la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes*.	LN		
1	A.1 Liste rouge des écosystèmes	S	Conservation prioritaire des zones intactes et sauvages	LS
	A.2 Étendue des écosystèmes naturels	LS		
	1.1 Pourcentage de zones terrestres et marines couvertes par des plans d'aménagement spatial qui intègrent la biodiversité*	LS		
2	2.2 Aire faisant l'objet de restauration	LS	Étendue des écosystèmes naturels par type	LS
			Maintien et restauration de la connectivité des écosystèmes naturels	LS

Objectif/ Cible	Indicateur phare	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N	Indicateur de composantes	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N
3	3.1 Couverture des aires protégées et d'autres mesures de conservation efficaces par zone	S	Couverture de la protection des zones de biodiversité essentielles	S
			Efficacité de la gestion des aires protégées (PAME)	N
			Indice de protection et connexion (ProtConn)	S
			Indice de connectivité des aires protégées (PARC-Connectedness)	S
			Liste rouge des écosystèmes	S
			Indicateur de connectivité	LS
			Nombre d'aires protégées ayant réalisé une évaluation de la gouvernance et de l'équité au niveau du site (SAGE)	LN
4	A.3 Indice de la Liste rouge	N	Indice Planète Vivante	S
	A.4 Proportion de populations au sein d'une espèce dont la taille de la population efficace est > 500	N	Nombre de ressources génétiques végétales et animales sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou long terme	N
			Tendances de la gestion efficace et durable des conflits et de la coexistence entre les humains et la faune sauvage	LN
			Indice de l'état écologique des espèces	LS
			État de conservation des espèces inscrites aux Annexes de la CITES ayant été stabilisé ou amélioré	LN

Objectif/ Cible	Indicateur phare	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N	Indicateur de composantes	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N
5	5.1 Proportion de stocks halieutiques restant dans des limites biologiquement durables	N	Indice de la Liste rouge pour les espèces utilisées	N
			Indice Planète Vivante pour les espèces utilisées	S
			Utilisation durable des espèces sauvages	LN
6	6.1 Taux d'établissement d'espèces exotiques envahissantes	LN	Taux d'incidence des espèces exotiques envahissantes et taux d'impact	LS
			Taux de propagation des espèces exotiques envahissantes	LS
			Nombre d'événements d'introduction d'espèces exotiques envahissantes	LN
7	7.1 Indice sur le potentiel d'eutrophisation côtière	S	Utilisation d'engrais	LN
	7.2 Concentration de pesticides dans l'environnement	LS	Proportion des écoulements d'eaux usées domestiques et industrielles traités en toute sécurité	N
			Densité des débris plastiques flottants (par micro et macro plastiques)	S
			Indice de la Liste rouge (impact de la pollution)	N
8			Total des services de régulation du climat fournis par les écosystèmes et par type d'écosystème (Système de comptabilité économique et environnementale)	LS
			Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophes conformément au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, qui incluent la biodiversité	LN

Objectif/ Cible	Indicateur phare	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N	Indicateur de composantes	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N
			Inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'utilisation des terres et de changements dans l'utilisation des terres	LS
			BERI	S
9	9.1 Avantages retirés de l'utilisation durable des espèces sauvages	LS	Nombre de personnes utilisant les ressources sauvages à des fins énergétiques, alimentaires ou culturelles (y compris la collecte de bois de chauffage, la chasse et la pêche, la cueillette, l'usage médicinal, l'artisanat, etc.)	LN
	9.2 Pourcentage de la population ayant une occupation traditionnelle	LN	Indice de la Liste rouge (espèces utilisées pour l'alimentation et la médecine)	N
			Indice Planète Vivante pour les espèces utilisées	S
10	10.1 Proportion de la surface agricole consacrée à une agriculture productive et durable	S	Superficie des forêts faisant l'objet d'une gestion durable : certification de la gestion forestière totale par le Forest Stewardship Council et le programme de reconnaissance des certifications forestières	LS
	10.2 Progrès accomplis vers la réalisation d'une gestion durable des forêts	S	Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, par sexe et par statut autochtone	N
	B.1 Services rendus par les écosystèmes*	LS	Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées, lors de catastrophes, pour 100 000 habitants	N

Objectif/ Cible	Indicateur phare	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N	Indicateur de composantes	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N
			Taux de mortalité attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (accès à des services EAH – Eau, Assainissement et Hygiène pour tous – inadéquats)	N
			Niveaux moyens annuels de particules fines (par exemple, PM2,5 et PM10) dans les villes	N
			Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne	N
			Niveau de stress hydrique	S
12	12.1 Part moyenne de l'espace bâti des villes constitué d'espaces verts/ bleus et accessible à tous	S	Services écosystémiques récréatifs et culturels fournis	LS
13	C.1 Indicateur sur les avantages monétaires reçus	LN	Nombre de permis ou leurs équivalents accordés pour les ressources génétiques (y compris celles liées aux connaissances traditionnelles) par type de permis	N
	C.2 Indicateur sur les avantages non monétaires reçus	LN		
14	-		Nombre de pays ayant mis en œuvre le système de comptabilité environnementale économique	N
15	15.1 Nombre d'entreprises qui publient des informations sur les risques, les dépendances et les impacts sur la biodiversité	LN	Indicateur basé sur les divulgations financières du Groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature	LN

Objectif/ Cible	Indicateur phare	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N	Indicateur de composantes	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N
16	-		Indice de gaspillage alimentaire	N
			Empreinte matière par habitant	N
			Impacts de la consommation sur l'environnement à l'échelle mondiale	LN
			Empreinte écologique	N
18	18.1 Mesures d'incitation positives en place pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique	N	Valeur des subventions et autres mesures d'incitation nuisibles de la biodiversité, qui sont réorientées, réaffectées ou éliminées	LN
	18.2 Valeur des subventions et autres incitations préjudiciables à la biodiversité qui ont été éliminées, supprimées progressivement ou réformées	LN		
19	D.1 Financement public international, y compris l'aide publique au développement (APD) pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes	N		
	D.2 Financement public national pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes	LN		
	D.3 Financement privé (national et international) pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes*.	LN		

Objectif/ Cible	Indicateur phare	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N	Indicateur de composantes	Spatial-S, probable Spatial- LS, probable Nonspatial-LN, non-spatial-N
21	21.1 Indicateur sur les informations relatives à la biodiversité pour le suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal	LS	Indice de l'état des espèces	S
			Degré auquel (a) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (b) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et les droits humains, sont intégrées à tous les niveaux dans : (i) les politiques éducatives nationales, (ii) les programmes d'études, (iii) la formation des enseignants et (iv) l'évaluation des étudiants	N
22	-		Proportion de la population adulte totale ayant des droits fonciers sûrs, (a) avec des documents légalement reconnus, et (b) qui perçoivent leurs droits fonciers comme sûrs, par sexe et par type de régime foncier	N
23	-		Proportion de sièges occupés par des femmes dans (a) les parlements nationaux et (b) les administrations locales	N
			Indicateur sur la mise en œuvre nationale du Plan d'action pour l'égalité des sexes	LN
			Proportion de la population adulte totale ayant des droits fonciers sûrs, (a) avec des documents légalement reconnus ; et (b) qui perçoivent leurs droits fonciers comme sûrs, par sexe et par type de régime foncier.	N

Annexe 2

Liste des indicateurs phares, des indicateurs de composantes et des indicateurs complémentaires calculables à l'aide des données spatiales et mondiales connexes

Ces tableaux ont été produits à partir d'une analyse de la Décision 15/5 et des métadonnées associées aux indicateurs publiés en décembre 2023. Les métadonnées de tous les indicateurs ont été fournies à la COP15 à titre de référence. Elles ont été mises à jour par un processus d'expertise du groupe ad hoc d'experts techniques sur les indicateurs (AHTEG) établi par la COP15, et sont disponibles sur le [site web des indicateurs du Cadre mondial biodiversité de Kunming-Montréal](#). Cette analyse a été réalisée de manière exhaustive pour les indicateurs phares et les indicateurs de composantes et de façon partielle pour les indicateurs complémentaires. Elle sera revue en fonction des résultats de la 26e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA26), et de la

16e conférence des parties (COP16) à la convention sur la diversité biologique.

Il importe de souligner qu'en mettant en exergue ces ensembles de données de référence mondiaux, cela n'implique pas l'utilisation de ces derniers par les pays pour l'élaboration de leurs rapports ; mais plutôt que :

1. Il s'agit d'ensembles de données servant de normes de données que les pays peuvent utiliser pour évaluer leurs propres ensembles de données au niveau national.
2. En cas d'absence de données nationales, ces données de référence mondiales peuvent être mobilisées pour l'établissement de rapports sur l'indicateur connexe.



Tableau 2 : Indicateurs phares-- Données spatiales de référence mondiales pour orienter les calculs au niveau national

Ce tableau contient tous les indicateurs phares dont le calcul requiert des données spatiales, comme indiqué dans les métadonnées de l'indicateur associées à la décision 15/5.

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des donnée globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales a	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
<p>Objectif A : L'intégrité, la connectivité et la résilience de tous les écosystèmes sont maintenues, renforcées ou restaurées, ce qui permettra d'augmenter considérablement la superficie des écosystèmes naturels d'ici à 2050 ;</p> <p>L'extinction anthropique des espèces menacées connues est stoppée et, d'ici à 2050, le taux et le risque d'extinction de toutes les espèces ont été divisés par dix et l'abondance des espèces sauvages indigènes a augmenté pour atteindre des niveaux sains et résistants ;</p> <p>La diversité génétique au sein des populations d'espèces sauvages et domestiquées est maintenue, préservant ainsi leur potentiel d'adaptation.</p>	<p>A.1 Liste rouge des écosystèmes</p>	Liste rouge des écosystèmes	<p>Le cadre de la Liste rouge des écosystèmes évalue le risque relatif d'effondrement d'un type d'écosystème. L'indicateur "Indice de la Liste Rouge des Ecosystèmes (RLIe)" mesure le risque moyen d'effondrement d'un groupe d'écosystèmes et permet de suivre l'évolution dans le temps, sur la base d'un véritable changement dans la catégorie de risque de chaque écosystème.</p> <p>La RLIe peut être calculée pour tout ensemble de types d'écosystèmes pour lesquels il existe des évaluations de la Liste rouge des écosystèmes. Elle peut donc être calculée au niveau national ou mondial, ou pour de grands groupes d'écosystèmes (tels que les forêts).</p>	5 ans	N/A	En attente	<p>Existe-t-il des données nationales sur les classifications et l'étendue des types d'écosystèmes ?</p> <p>Mon pays a-t-il procédé à des évaluations de la liste rouge des écosystèmes pour tous les types d'écosystèmes ?</p>
	<p>A.2 Étendue des écosystèmes naturels</p>	<p>La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration et d'examen par le groupe d'experts techniques (AHTEG) sur les indicateurs. Les métadonnées actuelles suggèrent que les données ci-dessous peuvent être utilisées pour le calcul des indicateurs.</p>	<p>Typologie mondiale des écosystèmes de l'UICN (GET) 2.0</p>	<p>Les écosystèmes naturels sont principalement influencés par des processus écologiques naturels caractérisés par un état écologique stable maintenant l'intégrité de l'écosystème ; l'état de l'écosystème se situe dans sa variabilité naturelle. Les exemples (en référence à l'UICN GET) sont les forêts primaires et anciennes, les prairies et savanes naturelles, les rivières naturelles et les zones humides. Les écosystèmes naturels sont définis sur la base des biomes GET de l'UICN suivants: Domaines :</p> <p>Terrestre - Biomes T1, T2, T3, T4, T5, T6.</p> <p>Eau douce - Biomes F1, F2.</p> <p>Marin - Biomes M1, M2, M3.</p> <p>Eau douce terrestre - Biome TF1.</p> <p>Eau douce marine - Biome FM1.</p> <p>Marine terrestre - Biomes MT1, MT2.</p> <p>Marin Eau douce Terrestre - Biome MFT1.</p> <p>Les écosystèmes gérés/anthropogéniques sont principalement influencés par les activités humaines lorsqu'un état écologique naturel stable ne peut être atteint et que des interventions socio-économiques futures sont nécessaires pour le maintien d'un nouvel état stable. Les exemples (en référence au GET de l'UICN) sont les espaces verts urbains et les terres cultivées, les plans d'eau artificiels et les systèmes marins anthropogéniques. Les écosystèmes gérés/anthropiques sont définis sur la base des biomes suivants de l'UICN GET : royaumes :</p> <p>Terrestre - Biomes T7.</p> <p>Eau douce - Biomes F3.</p> <p>Marine - Biomes M4.</p> <p>Marine terrestre - MT3</p>	N/A	30 arc-sec	En attente

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales a	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
<p>Objectif B : La biodiversité est utilisée et gérée de manière durable et les contributions de la nature à l'homme, y compris les fonctions et services des écosystèmes, sont valorisées, maintenues et renforcées, les écosystèmes actuellement en déclin étant restaurés, ce qui contribue à la réalisation du développement durable au profit des générations actuelles et futures d'ici à 2050.</p>	<p>B.1 Services fournis par l'écosystème</p>		<p>La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration et d'examen par le groupe d'experts techniques (AHTEG) sur les indicateurs. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.</p>				<p>En attente de l'élaboration d'une méthodologie.</p>
<p>Cible 1 : Planifier et gérer toutes les aires afin de réduire la perte de biodiversité.</p>	<p>A.1 Liste rouge des écosystèmes</p>	<p>Liste rouge des écosystèmes</p>	<p>Le cadre de la Liste rouge des écosystèmes évalue le risque relatif d'effondrement d'un type d'écosystème. L'indicateur « Indice de la Liste Rouge des Ecosystèmes (RLIe) » mesure le risque moyen d'effondrement d'un groupe d'écosystèmes et permet de suivre l'évolution dans le temps, sur la base d'un véritable changement dans la catégorie de risque de chaque écosystème.</p> <p>La RLIe peut être calculée pour tout ensemble de types d'écosystèmes pour lesquels il existe des évaluations de la Liste rouge des écosystèmes. Elle peut donc être calculée au niveau national ou mondial, ou pour de grands groupes d'écosystèmes (tels que les forêts).</p>	<p>5 ans</p>	<p>Inconnu</p>	<p>En attente</p>	<p>Existe-t-il des données nationales sur la classification et l'étendue des types d'écosystèmes ?</p> <p>Mon pays a-t-il procédé à des évaluations de la liste rouge des écosystèmes pour tous les types d'écosystèmes ?</p>
	<p>A.2 Étendue des écosystèmes naturels</p>	<p>Typologie mondiale des écosystèmes de l'UICN (GET) 2.0</p>	<p>Les écosystèmes naturels sont principalement influencés par des processus écologiques naturels caractérisés par un état écologique stable maintenant l'intégrité de l'écosystème ; l'état de l'écosystème se situe dans sa variabilité naturelle. Les exemples (en référence à l'UICN GET) sont les forêts primaires et anciennes, les prairies et savanes naturelles, les rivières naturelles et les zones humides. Les écosystèmes naturels sont définis sur la base des biomes GET de l'UICN suivants : Domaines :</p> <p>Terrestre - Biomes T1, T2, T3, T4, T5, T6.</p> <p>Eau douce - Biomes F1, F2.</p> <p>Marin - Biomes M1, M2, M3.</p> <p>Eau douce terrestre - Biome TF1.</p> <p>Eau douce marine - Biome FM1.</p> <p>Marine terrestre - Biomes MT1, MT2.</p> <p>Marin Eau douce Terrestre - Biome MFT1.</p> <p>Les écosystèmes gérés/anthropogéniques sont principalement influencés par les activités humaines lorsqu'un état écologique naturel stable ne peut être atteint et que des interventions socio-économiques futures sont nécessaires pour maintenir un nouvel état stable. Les exemples (en référence au GET de l'UICN) sont les espaces verts urbains et les terres cultivées, les plans d'eau artificiels et les systèmes marins anthropogéniques. Les écosystèmes gérés/anthropiques sont définis sur la base des biomes suivants de l'UICN GET : Domaines :</p> <p>Terrestre - Biomes T7.</p> <p>Eau douce - Biomes F3.</p> <p>Marine - Biomes M4.</p> <p>Marine terrestre - MT3</p>	<p>N/A</p>	<p>30 arc-sec</p>	<p>En attente</p>	<p>Existe-t-il des données nationales sur la classification et l'étendue des types d'écosystèmes terrestres et/ou marins ?</p>

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales a	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
	1.1 Pourcentage de terres et de mers couvertes par des plans d'aménagement spatial qui intègrent la biodiversité*		<p>La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration et d'examen par le groupe d'experts techniques (AHTEG) sur les indicateurs. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.</p>				
<p>Cible 2 : restaurer 30 % de tous les écosystèmes dégradés.</p>	<p>2.2 Aires en cours de restauration</p>	<p>FERM (Cadre de surveillance de la restauration des écosystèmes)</p>	<p>Actuellement, il n'existe pas de mécanisme de collecte d'informations relatif à la restauration des écosystèmes par aire. La FAO et les principaux partenaires de l'équipe spéciale de suivi de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes ont esquissé une méthodologie pour la collecte, la compilation et l'établissement des rapports des données. La démarche de travail proposée intègre quatre principaux éléments : la compilation des données, la validation par les pays, l'établissement des rapports et le développement des capacités. Les principales plateformes et les principaux mécanismes d'établissement de rapports pour la collecte d'informations sur les zones de restauration identifiées par le groupe de travail comprennent le cadre de surveillance de la restauration des écosystèmes (FERM), et d'autres.</p> <p>Les initiatives de restauration, menées par des entités publiques, le secteur privé, la société civile et les individus visent le partage des données liées à l'aire et des paramètres supplémentaires pour identifier celle en cours de restauration à travers n'importe quelle plateforme clé identifiée. La FAO compilera les données des plateformes clés et les harmonisera par le biais du registre FERM.</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	<p>En attente</p>	<p>Votre pays a-t-il soumis des données au registre FERM ?</p> <p>Existe-t-il une base de données nationale sur les projets de restauration dans le pays ?</p> <p>Les ONG, les groupes communautaires ou les grands propriétaires privés réalisent-ils des travaux de restauration qui sont, peuvent ou devraient être inclus ?</p>
		<p>Typologie mondiale des écosystèmes de l'UICN (GET) 2.0</p>	<p>L'aire en cours de restauration par écosystème renvoie à la zone faisant l'objet d'une réhabilitation. Elle sera enregistrée par écosystème et par pays. Un ensemble de données sur les écosystèmes mondiaux est utilisé comme données par défaut pour réaliser la superposition de cartes couvrant les écosystèmes aquatiques et terrestres. Les cartes des écosystèmes mondiaux disponibles ont été évaluées ; et le résultat de l'analyse a montré que les informations les plus détaillées et les plus complètes sont fournies par la typologie des écosystèmes mondiaux 2.0 de l'UICN (Keith et al., 2022). La typologie mondiale des écosystèmes 2.0 de l'UICN est le résultat d'un examen critique et d'une contribution d'un vaste réseau international de scientifiques spécialistes des écosystèmes ; elle contient des profils pour 25 biomes et 108 groupes fonctionnels d'écosystèmes (GFE). Les biomes seront utilisés pour la désagrégation par écosystème dans le cadre des rapports. Type de données : tabulaires ou spatialement explicites.</p>	<p>N/A</p>	<p>30 arc-sec</p>	<p>En attente</p>	<p>Existe-t-il des données nationales sur les classifications et l'étendue des types d'écosystèmes terrestres et/ou marins ?</p>
		<p>Base de données mondiale sur les aires protégées</p>	<p>Les principales plateformes et les principaux mécanismes de collecte d'informations sur les zones de restauration identifiées par le groupe de travail comprennent la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA), le cadre pour la surveillance de la restauration des écosystèmes (FERM), etc.</p>	<p>Mensuel</p>	<p>N/A</p>	<p>Voir la carte sur UNBL</p>	<p>Existe-t-il des données nationales sur les aires protégées qui incluent des zones ne faisant pas partie de l'APDW ?</p>

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des donnée globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales a	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
Cible 3 : Conserver 30 % des terres, des eaux et des mers.	3.1 Couverture des aires protégées et des OECM	Base de données mondiale sur les aires protégées	Couverture par composante de l'écosystème : L'indicateur montre le pourcentage total de couverture des zones terrestres et marines par des aires protégées et des OECM au niveau mondial.	Mensuel	N/A	Voir la carte sur UNBL	Existe-t-il des données nationales sur les zones protégées et les OECM qui incluent des zones ne figurant pas déjà dans la WDPA et la WD-OECM ?
		Base de données mondiale des autres mesures efficaces de conservation basées sur la superficie (WD-OECM)	Couverture par composante de l'écosystème : L'indicateur montre le pourcentage total de couverture des zones terrestres et marines par des aires protégées et des OECM au niveau mondial.	Mensuel	Inconnu	Voir la carte sur UNBL	
Cible 6 : Réduire de 50 % l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et minimiser leur impact.	6.1 Taux d'implantation d'espèces exotiques envahissantes*	La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration et d'examen par le groupe d'experts techniques (AHTEG) sur les indicateurs. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.					
Cible 7 : Réduire la pollution à des niveaux qui ne nuisent pas à la biodiversité	7.1 Indice du potentiel d'eutrophisation côtière	Statistiques mondiales sur la chlorophylle dans les mers territoriales et les ZEE.	L'indicateur vise à mesurer la contribution des pays à l'eutrophisation côtière et l'état de cette dernière. Par conséquent, deux niveaux d'indicateurs sont recommandés : Niveau 1 : Données disponibles à l'échelle mondiale issues de l'observation de la terre et de la modélisation. Niveau 2 : Données nationales qui seront collectées auprès des pays (à travers le programme pour les mers régionales approprié, le cas échéant (c'est-à-dire pour les pays qui sont membres d'un programme pour les mers régionales). Nous fournissons ici des données pour le niveau 1.	Inconnu	Inconnu	Voir la carte sur UNBL	Existe-t-il des données nationales sur l'eutrophisation côtière ? Si oui, à quelle fréquence est-elle collectée ?
		Anomalies de la chlorophylle-a	Niveau 1 : Ce sous-indicateur évalue les changements intra-annuels dans les anomalies de concentration de chlorophylle-a dans chaque zone économique exclusive (ZEE) et mer territoriale en utilisant le produit d'anomalie de rapport de chlorophylle-a NOAA VIIRS, produit quotidiennement pour le globe à une résolution spatiale de 2 km. Les concentrations globales quotidiennes de chlorophylle-a VIIRS sont produites à partir du traitement NOAA Multi-Sensor Level 1 to Level 2 (MSL12) du capteur VIIRS sur le satellite Suomi SNPP.	Quotidiennement	2 km	Voir la carte sur UNBL	
		Déviations de la chlorophylle-A	L'indicateur vise à mesurer la contribution des pays à l'eutrophisation côtière et l'état de cette dernière. Par conséquent, deux niveaux d'indicateurs sont recommandés. Ces données sont Niveau 1 : Données disponibles à l'échelle mondiale provenant d'observations et de modélisations terrestres. Modélisation de la déviation de la chlorophylle-A.	Mensuel	4km	Voir la carte sur UNBL	
		Concentration de chlorophylle-a dans l'eau de mer	Niveau 1 : Le projet ESA Ocean Colour CCI (OC-CCI), dirigé par le Plymouth Marine Laboratory (PML), a généré un produit cohérent et fusionné de chlorophylle-a à partir de SeaWiFS, MODIS, MERIS et VIIRS. Pour cet indicateur, la chlorophylle-a sera dérivée du projet OC-CCI et générée pour chaque pixel individuel dans la mer territoriale et la ZEE d'un pays.	Mensuel	4 km	Voir la carte sur UNBL	
	7.2 Concentration des pesticides dans l'environnement	Risque de pollution par les pesticides à l'échelle mondiale	L'indicateur est défini comme l'utilisation agricole annuelle de pesticides totaux dans les ingrédients actifs pour diverses catégories de pesticides. Cette carte montre l'exposition des terres agricoles à la pollution par les pesticides. Les valeurs sont comprises entre 0 (exposition la plus faible) et 6,1 (exposition la plus élevée). Les valeurs des pixels des terres non agricoles (-1) et de l'eau (-2) ont été exclues de la visualisation.	Inconnu	5 arc-min	Voir la carte sur UNBL	

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des donnée globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales a	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
Cible 9 : Gérer durablement les espèces sauvages au profit des populations	9.1 Avantages de l'utilisation durable des espèces sauvages		La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration et d'examen par le groupe d'experts techniques (AHTEG) sur les indicateurs. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.				
Cible 10 : Améliorer la biodiversité et la durabilité dans l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la sylviculture	10.1 Proportion de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable	Proportion de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable	L'indicateur est défini par la formule suivante : Superficie consacrée à l'agriculture productive et durable/Superficie des terres agricoles. Cela implique la nécessité de mesurer à la fois l'étendue des terres consacrées à l'agriculture productive et durable (le numérateur) et l'étendue des terres agricoles (le dénominateur). Le numérateur englobe les trois dimensions de la production durable : environnementale, économique et sociale. Il correspond à la surface agricole des exploitations qui satisfont aux critères de durabilité des 11 sous-indicateurs sélectionnés dans les trois dimensions. Le dénominateur est, quant à lui, la somme des surfaces agricoles (telles que définies par la FAO) utilisées par les exploitations agricoles qui sont en propriété (à l'exclusion des locations), en location, en fermage, en métayage ou empruntées. Les terres domaniales ou communales utilisées par les exploitations agricoles ne sont pas incluses.	Annuel	Statistiques par pays	Voir la carte sur UNBL	Existe-t-il des données nationales sur l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la sylviculture ?
	10.2 Progrès en matière de gestion durable des forêts	Proportion de forêts disposant d'un plan de gestion à long terme	La gestion durable des forêts (GDF) a été officiellement définie par l'Assemblée générale des Nations unies comme suit : concept dynamique et évolutif qui vise à maintenir et à renforcer les valeurs économiques, sociales et environnementales de tous les types de forêts, dans l'intérêt des générations présentes et futures (résolution A/RES/62/98). L'indicateur est composé de deux sous-indicateurs qui mesurent les progrès réalisés dans plusieurs domaines de la gestion durable des forêts.	Annuel	Statistiques par pays	Voir la carte sur UNBL	Existe-t-il des données nationales sur les zones forestières faisant l'objet d'une gestion forestière durable (GDF) ?
		Superficie forestière couverte par un système de certification de la gestion forestière vérifié de manière indépendante	La gestion durable des forêts (GDF) a été officiellement définie par l'Assemblée générale des Nations unies comme suit : concept dynamique et évolutif qui vise à maintenir et à renforcer les valeurs économiques, sociales et environnementales de tous les types de forêts, dans l'intérêt des générations présentes et futures (résolution A/RES/62/98). L'indicateur est composé de deux sous-indicateurs qui mesurent les progrès réalisés dans plusieurs domaines de la gestion durable des forêts.	Annuel	N/A	Voir la carte sur UNBL	
Cible 11 : Restaurer, maintenir et améliorer les contributions de la nature à l'homme.	B.1 Services fournis par les écosystèmes*		La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration et d'examen par le groupe d'experts techniques (AHTEG) sur les indicateurs. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.				
Cible 12 : Améliorer les espaces verts et la planification urbaine pour le bien-être humain et la biodiversité	12.1 Part moyenne de la zone bâtie des villes consacrée aux espaces verts/bleus à usage public pour tous	Part moyenne de la zone bâtie des villes en espaces ouverts à l'usage du public pour tous, par sexe, âge et personnes handicapées	La définition de l'indicateur de l'ODD 11.7.1 est la suivante et, par conséquent, il pourrait y avoir de légères variations dans la définition de la "part moyenne de la zone bâtie des villes qui est un espace vert/bleu à usage public pour tous". L'indicateur 11.7.1 comporte plusieurs concepts intéressants qui ont nécessité des consultations et un consensus à l'échelle mondiale. Il s'agit notamment des zones bâties, des villes, des espaces ouverts à l'usage du public, etc. En tant qu'agence dépositaire, ONU-Habitat a travaillé sur ces concepts avec plusieurs autres partenaires.	Annuel	Statistiques au niveau de la ville	Voir la carte sur UNBL	Existe-t-il des données nationales récentes et validées sur l'occupation et l'utilisation des sols ? Y a-t-il eu une évaluation nationale des possibilités d'espaces verts et d'espaces bleus dans les zones bâties ?

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des donnée globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales a	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
<p>Cible 21 : Veiller à ce que les connaissances soient disponibles et accessibles pour guider l'action en faveur de la biodiversité.</p>	<p>21.1 Indicateur sur les informations relatives à la biodiversité pour le suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal</p>		<p>La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration et d'examen par le groupe d'experts techniques (AHTEG) sur les indicateurs. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.</p>				

N/A : Non Applicable. Se réfère à des données qui sont des points ou des polygones couches vectorielles.

Inconnu : Se réfère aux données qui sont des couches matricielles om la résolution spatiale des données est inconnue.

Tableau 3 : Indicateurs des composantes - Données spatiales de référence globales pour guider les calculs au niveau national

Ce tableau contient tous les indicateurs des composantes qui nécessitent des données spatiales pour leur calcul, comme indiqué par les métadonnées de l'indicateur associées à la décision 15/5.

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
<p>Objectif A : L'intégrité, la connectivité et la résilience de tous les écosystèmes sont maintenues, renforcées ou restaurées, ce qui permettra d'augmenter considérablement la superficie des écosystèmes naturels d'ici à 2050 ;</p> <p>L'extinction anthropique des espèces menacées connues est stoppée et, d'ici à 2050, le taux et le risque d'extinction de toutes les espèces ont été divisés par dix et l'abondance des espèces sauvages indigènes a augmenté pour atteindre des niveaux sains et résistants ;</p> <p>La diversité génétique au sein des populations d'espèces sauvages et domestiquées est maintenue, préservant ainsi leur potentiel d'adaptation.</p>	Indice d'intégrité de l'écosystème	Indice d'intégrité écologique	Les activités humaines modifient les zones naturelles dans le monde entier. Bien que notre capacité à cartographier ces activités à des échelles fines s'améliore, une caractérisation binaire simpliste de l'habitat et du non-habitat, axée sur la modification de l'étendue de l'habitat, a dominé les évaluations de la conservation à différentes échelles spatiales. Les auteurs proposent ici une mesure de l'indice d'intégrité écologique qui tient compte à la fois de la perte d'habitat, de la qualité et des effets de la fragmentation qui, lorsqu'ils sont combinés, sont appelés "intégrité".	Annuel	1km	Voir la carte sur UNBL	<p>Existe-t-il une capacité technique pour recalculer l'indice avec des données nationales ?</p> <p>Si oui, existe-t-il des données validées au niveau national sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • indice de l'empreinte humaine • écorégions
	Indice d'intégrité de l'écosystème	La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.					
	Indice d'habitat des espèces	Indice d'habitat des espèces	L'indice d'habitat des espèces (IHA) mesure les changements dans l'intégrité des écosystèmes à travers la prise en compte de la santé des populations d'espèces qui les composent et des processus et fonctions associés des communautés écologiques. L'indice saisit les altérations de la qualité et de la connectivité des habitats au niveau d'une seule espèce et à une échelle spatiale fine, en s'intéressant à des assemblages d'un seul kilomètre carré. Lorsqu'il est agrégé à une unité géographique plus large (paysage, paysage marin, région montagneuse, région écologique ou pays), l'ISM peut fournir une mesure composée de l'intégrité et de la connectivité écologiques d'une zone. Lorsqu'il est évalué sur l'aire de répartition géographique des espèces, l'ISM fournit également des informations sur les tendances en matière de santé des populations d'espèces et sur les changements potentiels de leur diversité génétique	Annuel	1 km2	En attente	<p>Existe-t-il une capacité technique pour recalculer l'indice avec des données nationales ?</p> <p>Si oui, existe-t-il des données temporelles validées au niveau national sur?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 'habitat des l'espèces/l'aire de répartition, • la connectivité, et • l'intégrité de l'habitat? <p>Si ces données existent, quelle est la résolution spatiale de chacune d'entre elles ?</p>
Indice de biodiversité de l'habitat	Indice de biodiversité de l'habitat	L'indice de biodiversité et d'habitat (BHI) estime le niveau de diversité des espèces qui devrait être conservé dans une unité spatiale donnée (par exemple un pays, un biome, un type d'écosystème ou la planète entière) en fonction de la superficie, de la connectivité et de l'intégrité des écosystèmes naturels dans cette unité. Les résultats de l'indicateur peuvent être exprimés comme suit 1) la "proportion effective d'habitat" restant dans l'unité - en tenant compte des effets de l'état et de la connectivité fonctionnelle de cet habitat, ainsi que de la variation spatiale de la composition en espèces des communautés écologiques (diversité bêta) ; ou 2) la proportion d'espèces censées persister (c'est-à-dire éviter l'extinction) à long terme, prédite comme une simple fonction de la proportion effective d'habitat restante, basée sur la superficie de l'espèce.	5 ans	30 arc-sec	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ? • Votre pays dispose-t-il de données environnementales requises au niveau national et/ou à une résolution spatiale plus fine que les données à 30 arcs de WorldClim : <ul style="list-style-type: none"> - Min Mensuel Min Température - Max Monthly Max Temperature - Plage de température diurne maximale - Précipitations annuelles - Évaporation réelle - Évaporation potentielle - Min Déficit mensuel en eau - Déficit mensuel maximal en eau - pH du sol - Proportion d'argile dans le sol - Proportion de limon dans le sol - Densité apparente du sol - Profondeur du sol - Indice de robustesse - Indice topographique d'humidité • Votre pays dispose-t-il d'enregistrements d'occurrences d'espèces qui ne figurent pas dans le GBIF et qui pourraient donc produire des résultats différents de ceux de l'index mondial ? 	

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
	Indice de connexion protégée (Protconn)	Connectivité des zones protégées (ProtConn)	ProtConn, un indicateur de la connectivité des systèmes d'aires protégées (AP) qui améliore le niveau de détail et d'exhaustivité des évaluations précédentes, principalement en décrivant les différentes catégories de terres par lesquelles les mouvements entre les sites protégés peuvent se produire, y compris l'évaluation de la contribution des AP transfrontalières à la connectivité.	2 ans	10 km	Voir la carte sur UNBL	Les méthodes pour recalculer l'indice ProtConn sont complexes ; fait votre pays : <ul style="list-style-type: none"> • Ont-elles la capacité de recalculer l'indice ? • Disposent-elles de données sur les zones protégées qui n'ont pas été fournies à la WDPA et qui pourraient donc produire des valeurs différentes de celles de l'indice global ?
	Indice de connectivité des aires protégées (PARC-Connectedness)	Indice de connectivité des zones protégées (PARC-Connectedness)	Les indices de représentativité et de connexité des aires protégées (PARC) mesurent le degré de représentativité écologique et de connexité des aires protégées terrestres et celui des autres mesures de conservation efficaces basées sur les aires (OECM).	2 ans	30 arc-sec	Voir la carte sur UNBL	S'ils travaillent avec des données globales, les pays doivent simplement extraire les résultats bruts du PARC (à une résolution de 30 secondes d'arc) pour leur pays à partir des couches pertinentes générées au niveau mondial. Si l'on souhaite procéder à un nouveau calcul au niveau national, les questions suivantes sont pertinentes. Existe-t-il une capacité technique pour recalculer l'indice avec des données nationales ? Si oui, existe-t-il des données validées au niveau national sur : <ul style="list-style-type: none"> • les aires protégées et les OECM, et • la variation spatiale de la composition des espèces ?
	Indice Planète Vivante	Indice Planète Vivante	L'indice Planète vivante est un indicateur multi-espèces qui suit l'évolution moyenne de l'abondance relative des populations d'espèces au fil du temps.	2 ans	N/A	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ? • L'indice planète vivante a créé un paquetage R (rlpi) pour faciliter le calcul de l'indice à l'aide des données collectées/créées par les utilisateurs. • Disposez-vous de données chronologiques sur la taille des populations d'espèces dans votre pays ?
	Modification de l'étendue des écosystèmes liés à l'eau au fil du temps	Eaux de surface mondiales - Transitions 2000-2018 (INDICATEUR DE L'ODD 6.6.1)	Cet indicateur permet de déterminer dans quelle mesure l'étendue des différents types d'écosystèmes liés à l'eau évolue au fil du temps. Il s'agit d'un indicateur à multiples facettes qui recueille des données sur différents types d'écosystèmes d'eau douce. Pour mesurer les changements d'étendue, l'indicateur prend en compte les changements de superficie, de qualité et de quantité d'eau. L'indicateur utilise des observations terrestres par satellite pour surveiller globalement les différents types d'écosystèmes d'eau douce.	Annuel	10m - 30m	Voir la carte sur UNBL	Existe-t-il des données temporelles validées au niveau national sur : <ul style="list-style-type: none"> • l'étendue des écosystèmes liés à l'eau, ou • les types d'écosystèmes, ou • l'occupation et l'utilisation des sols ?
Objectif B : La biodiversité est utilisée et gérée de manière durable et les contributions de la nature à l'homme, y compris les fonctions et services des écosystèmes, sont valorisées, maintenues et renforcées ; les écosystèmes actuellement en déclin étant restaurés, ils contribuent à la réalisation du développement durable au profit des générations actuelles et futures d'ici à 2050.	Indice Planète Vivante (pour les espèces utilisées)	Indice Planète Vivante (pour les espèces utilisées)	L'utilisation de la faune et de la flore sauvages permet à de nombreuses personnes de se nourrir, de se soigner et de gagner leur vie. Veiller à ce que cette utilisation soit durable est essentiel pour la conservation afin d'assurer la persistance des espèces tout en continuant à être utilisées par les populations. En utilisant plus de 11 000 tendances de populations d'espèces sauvages issues de l'Indice Planète Vivante, les auteurs ont effectué une analyse globale des données à l'échelle locale afin de mieux comprendre comment les populations d'espèces sauvages réagissent à l'utilisation.	2 ans	N/A	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ? • L'indice planète vivante a créé un paquetage R (rlpi) pour faciliter le calcul de l'indice à l'aide des données collectées/créées par les utilisateurs. • Disposez-vous de données chronologiques sur la taille des populations d'espèces utilisées dans votre pays ?

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
Cible 1 : Planifier et gérer toutes les zones afin de réduire la perte de biodiversité.	Priorité au maintien des zones intactes / sauvages						La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.
Cible 2 : restaurer 30 % de tous les écosystèmes dégradés.	Étendue des écosystèmes naturels par type						La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.
	Maintien et restauration de la connectivité des écosystèmes naturels						La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.
Cible 3 : Conserver 30 % des terres, des eaux et des mers.	Couverture des aires protégées des principales zones de biodiversité	Zones clés de la biodiversité	Les zones clés de la biodiversité (KBA) sont des sites qui contribuent de manière significative à la persistance de la biodiversité à l'échelle mondiale. Les ZCB sont identifiées en appliquant les critères et les seuils inclus dans la "Norme mondiale pour l'identification des zones clés de la biodiversité" approuvée par l'UICN en avril 2016. Cette norme s'applique à tous les taxons et à tous les niveaux de la biodiversité (génétique, espèces et écosystèmes). Il existe 11 critères regroupés en cinq catégories : Biodiversité menacée, Biodiversité géographiquement restreinte, Intégrité écologique, Processus biologiques et Irremplaçabilité par une analyse quantitative.	Annuel	Environ 3 km (couche de vue d'ensemble publique grossière sur l'UNBL). Les données polygonales et ponctuelles sont disponibles pour les espaces de travail nationaux sur l'UNBL ; les autres utilisations nécessitent une demande de données auprès du Partenariat KBA .	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> Existe-t-il dans votre pays des KBA reconnus qui n'ont pas été intégrés dans la base de données mondiale des KBA ? Si oui, existe-t-il des données sur les limites de ces zones (ou les zones sont-elles simplement identifiées par des points) ? Existe-t-il des évaluations nationales des zones clés de la biodiversité ? Existe-t-il des données nationales sur les zones protégées et les OECM qui incluent des zones ne figurant pas déjà dans la WDPA et la WD-OECM ?
		Base de données mondiale sur les aires protégées	La WDPA (Base de données mondial sur les aires protégées) est la base de données mondiale la plus complète sur les aires protégées marines et terrestres, comprenant à la fois des données spatiales (c'est-à-dire des limites et des points) et des données d'attributs associées (c'est-à-dire des informations tabulaires).	Annuel	N/A	Voir la carte sur UNBL	
	ProtConn	Connectivité des aires protégées (ProtConn)	Connectivité des aires protégées (ProtConn)	ProtConn, un indicateur de la connectivité des systèmes d'aires protégées (AP) qui améliore le niveau de détail et d'exhaustivité des évaluations précédentes, principalement en décrivant les différentes catégories de terres par lesquelles les mouvements entre les sites protégés peuvent se produire, y compris l'évaluation de la contribution des AP transfrontalières à la connectivité.	2 ans	10 km	Voir la carte sur UNBL

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
	Indice de connectivité des aires protégées (PARC-Connectedness)	Indice de connectivité des aires protégées (PARC-Connectedness)	Les indices de représentativité et de connexité des aires protégées (PARC) mesurent le degré de représentativité écologique et de connexité des aires protégées terrestres et des autres mesures de conservation efficaces basées sur les aires (OECEM).	2 ans	30 arc-sec	Voir la carte sur UNBL	<p>S'ils travaillent avec les données mondiales, les pays peuvent simplement extraire les résultats bruts du PARC (à une résolution de 30 secondes d'arc) pour leur pays à partir des couches pertinentes générées à l'échelle mondiale.</p> <p>Si l'on souhaite procéder à un nouveau calcul au niveau national, les questions suivantes sont pertinentes.</p> <p>Existe-t-il une capacité technique pour recalculer l'indice avec des données nationales ?</p> <p>Si oui, existe-t-il des données validées au niveau national sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les aires protégées et les OECEM, et • la variation spatiale de la composition des espèces ?
	Liste rouge des écosystèmes	Liste rouge des écosystèmes	<p>Le cadre de la Liste rouge des écosystèmes évalue le risque relatif d'effondrement d'un type d'écosystème. L'indicateur "Indice de la Liste Rouge des Ecosystèmes (RLIe)" mesure le risque moyen d'effondrement d'un groupe d'écosystèmes et permet de suivre l'évolution dans le temps, sur la base d'un véritable changement dans la catégorie de risque de chaque écosystème.</p> <p>La RLIe peut être calculée pour tout ensemble de types d'écosystèmes pour lesquels il existe des évaluations de la Liste rouge des écosystèmes. Elle peut donc être calculée au niveau national ou mondial, ou pour de grands groupes d'écosystèmes (tels que les forêts).</p>	5 ans	Inconnu	En attente	<p>Existe-t-il des données nationales sur la classification et l'étendue des types d'écosystèmes ?</p> <p>Mon pays a-t-il procédé à des évaluations de la liste rouge des écosystèmes pour tous les types d'écosystèmes ?</p>
	Indicateur de connectivité	La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.					
	Indice de protection des espèces	Indice de protection des espèces	L'indice de protection des espèces (IPS) indique dans quelle mesure les zones protégées ou les autres mesures de conservation efficaces basées sur les zones, c'est-à-dire les zones de conservation, conservent l'habitat et soutiennent la santé et la survie des espèces et de leurs populations.	Annuel	Inconnu	En attente	<p>Map of Life a effectué un premier calcul des valeurs SPI mondiales et nationales afin de faciliter l'évaluation de la biodiversité et l'établissement des rapports.</p> <p>Existe-t-il une capacité technique pour recalculer l'indice avec des données nationales ?</p> <p>Si oui, existe-t-il des données validées au niveau national sur :</p> <p>Les aires protégées et les OECEM qui ne sont pas incluses dans le WPDA et le WD-OECEM, et</p> <p>l'aire de répartition de l'habitat de l'espèce (convenable) ?</p>
Cible 4 : enrayer l'extinction des espèces, protéger la diversité génétique et gérer les conflits entre l'homme et la faune.	Indice Planète Vivante	Indice Planète Vivante	L'indice Planète vivante est un indicateur multi-espèces qui suit l'évolution moyenne de l'abondance relative des populations d'espèces au fil du temps.	2 ans	N/A	Voir la carte sur UNBL	<p>Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ?</p> <p>L'indice des planètes vivantes a créé un paquetage R (rIpi) pour faciliter le calcul de l'indice à l'aide des données collectées/ créées par les utilisateurs.</p> <p>Disposez-vous de données chronologiques sur la taille des populations d'espèces dans votre pays ?</p>
	Indice vert du statut des espèces	La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.					

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
Cible 5 : Assurer une récolte et un commerce durables, sûrs et légaux des espèces sauvages.	Indice Planète Vivante pour les espèces utilisées	Indice Planète Vivante	L'utilisation de la faune et de la flore sauvages permet à de nombreuses personnes de se nourrir, de se soigner et de gagner leur vie. Veiller à ce que cette utilisation soit durable est essentiel pour la conservation afin d'assurer la persistance des espèces tout en continuant à être utilisées par les populations. En utilisant plus de 11 000 tendances de populations d'espèces sauvages issues de l'Indice Planète Vivante, les auteurs ont effectué une analyse globale des données à l'échelle locale afin de mieux comprendre comment les populations d'espèces sauvages réagissent à l'utilisation.	2 ans	N/A	Voir la carte sur UNBL	Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ? L'indice des planètes vivantes a créé un paquetage R (rIpi) pour faciliter le calcul de l'indice à l'aide des données collectées/ créées par les utilisateurs. Disposez-vous de données chronologiques sur la taille des populations d'espèces utilisées dans votre pays ?
Cible 6 : Réduire de 50 % l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et minimiser leur impact.	Taux d'impact des espèces envahissantes et taux d'impact	La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.					
	Taux de propagation des espèces exotiques envahissantes	La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.					
Cible 7 : Réduire la pollution à des niveaux qui ne nuisent pas à la biodiversité.	Densité des débris plastiques flottants (par micro et macro plastiques)	Distribution spatiale des micro- et macroplastiques dans les grands écosystèmes marins	La densité des débris plastiques comprend la mesure potentielle des plastiques rejetés sur les plages ou les littoraux, flottant sur l'eau ou dans la colonne d'eau, déposés sur les fonds marins, ainsi qu'ingérés par le biote ; cependant, il est également important de noter l'importance du suivi des informations sur la gestion des déchets et les sources de la pollution plastique pour comprendre la pollution plastique.	Annuel	N/A	Voir la carte sur UNBL	Existe-t-il un service de gestion des déchets dans le pays ? Existe-t-il des études et des contrôles nationaux sur les micro- et macro-plastiques dans les ZEE et les eaux intérieures ?
Cible 8 : Minimiser les impacts du changement climatique sur la biodiversité et renforcer la résilience.	Total des services de régulation du climat fournis par les écosystèmes et par type d'écosystème (Système de comptes économiques de l'environnement)	La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.					
	Inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation des terres et au changement d'affectation des terres	La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.					

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
	BERI	Indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI)	L'indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI) mesure la capacité des paysages à conserver la diversité des espèces face au changement climatique, en fonction de la superficie, de la connectivité et de l'intégrité des écosystèmes naturels dans ces paysages. L'indicateur évalue dans quelle mesure une configuration spatiale donnée d'habitats naturels favorisera ou entravera les changements de répartition biologique induits par le climat. Pour ce faire, il analyse la connectivité fonctionnelle de chaque maille d'habitat naturel avec les zones d'habitat du paysage environnant qui, selon les projections, devraient abriter un assemblage d'espèces similaire à celui actuellement associé à la maille en question, en cas de changement climatique.	5 ans	30 arc-sec	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ? • Votre pays dispose-t-il de données environnementales requises au niveau national et/ou à une résolution spatiale plus fine que les données à 30 arcs de WorldClim : <ul style="list-style-type: none"> - Min Mensuel Min Température - Température maximale mensuelle - Plage de température diurne maximale - Précipitations annuelles - Évaporation réelle - Évaporation potentielle - Déficit mensuel en eau min. - Déficit mensuel maximal en eau - pH du sol - Proportion d'argile dans le sol - Proportion de limon dans le sol - Densité apparente du sol - Profondeur du sol - Indice de robustesse - Indice topographique d'humidité • Votre pays dispose-t-il d'enregistrements d'occurrences d'espèces qui ne figurent pas dans le GBIF et qui pourraient donc produire des résultats différents de ceux de l'index mondial ?
Cible 9 : Gérer durablement les espèces sauvages au profit des populations.	Indice Planète Vivante pour les espèces utilisées	Indice Planète Vivante	L'utilisation de la faune et de la flore sauvages permet à de nombreuses personnes de se nourrir, de se soigner et de gagner leur vie. Veiller à ce que cette utilisation soit durable est essentiel pour la conservation afin d'assurer la persistance des espèces tout en continuant à être utilisées par les populations. En utilisant plus de 11 000 tendances de populations d'espèces sauvages issues de l'Indice Planète Vivante, les auteurs ont effectué une analyse globale des données locales afin de mieux comprendre comment les populations d'espèces sauvages réagissent à l'utilisation.	2 ans	N/A	Voir la carte sur UNBL	<p>• Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ?</p> <p>L'indice planète vivante a créé un paquetage R (rIpi) pour faciliter le calcul de l'indice à l'aide des données collectées/ créées par les utilisateurs.</p> <p>Disposez-vous de données chronologiques sur la taille des populations d'espèces utilisées dans votre pays ?</p>
Cible 10 : Améliorer la biodiversité et la durabilité dans l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la sylviculture.	Superficie des forêts faisant l'objet d'une gestion durable : certification de la gestion forestière totale par le Forest Stewardship Council et le Programme for the Endorsement of Forest Certification (programme de reconnaissance des certifications forestières)	Forêt certifiée pour une utilisation durable (FAO)	La surface de forêt, mesurée en hectares, dont l'utilisation durable a été certifiée par un système de certification forestière vérifié de manière indépendante, notamment le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC).	Annuel	Statistiques par pays	Voir la carte sur UNBL	<p>• Votre pays possède-t-il des forêts soumises à un système de certification forestière, notamment le Forest Stewardship Council (FSC) et/ou le Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) ?</p> <p>Si oui, quelle est la superficie des forêts faisant l'objet d'un système de certification forestière ?</p>

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
Cible 11 : Restaurer, maintenir et améliorer les contributions de la nature à l'homme.	Niveau de stress hydrique	Niveau de stress hydrique	Niveau de stress hydrique (SDG 6.4.2) par grand bassin hydrographique - AQUASTAT (FAO). Cette carte fournit une représentation globale du niveau de stress hydrique spatialement désagrégé par grand bassin hydrographique.	Annuel	N/A	Voir la carte sur UNBL	Votre organisme national de statistiques, votre ministère de l'environnement ou des ONG locales collectent-ils des données sur le stress hydrique dans votre pays ?
Cible 12 : Améliorer les espaces verts et la planification urbaine pour le bien-être humain et la biodiversité.	Services écosystémiques récréatifs et culturels fournis	La méthodologie de calcul de l'indicateur est en cours d'élaboration. Les métadonnées actuelles indiquent que le calcul de cet indicateur s'appuiera sur des données spatiales.					
Cible 21 : Veiller à ce que les connaissances soient disponibles et accessibles pour guider l'action en faveur de la biodiversité.	Indice du statut de l'espèce	Indice d'information sur le statut des espèces (SSI)	Pour une espèce donnée, l'indice d'information sur les espèces (IIE) indique dans quelle mesure les données existantes couvrent l'aire de répartition prévue de l'espèce. Au niveau de l'espèce, l'IIS peut être calculé sur l'ensemble de l'aire de répartition prévue de l'espèce, sans tenir compte des frontières nationales, ou séparément dans chaque pays où l'on s'attend à ce que l'espèce soit présente.	Annuel	Inconnu	En attente	Votre pays dispose-t-il de données sur la présence d'espèces qui n'ont pas été téléchargées sur le GBIF (Global Biodiversity Information Facility) et qui n'ont pas fait l'objet d'une médiation par ce dernier ? Si oui, votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de la carte de la vie pour calculer cet indice ?

Tableau 4 : Indicateurs complémentaires -- Données spatiales de référence mondiales pour guider les calculs au niveau national

Veillez noter qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des indicateurs complémentaires pouvant être calculés à l'aide de données spatiales. Les indicateurs sont inclus ici sur une base ad hoc lorsque l'équipe de l'UNBL avait déjà accès aux données.

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
<p>Objectif A : L'intégrité, la connectivité et la résilience de tous les écosystèmes sont maintenues, renforcées ou restaurées, ce qui permettra d'augmenter considérablement la superficie des écosystèmes naturels d'ici à 2050 ;</p> <p>L'extinction anthropique des espèces menacées connues est stoppée et, d'ici à 2050, le taux d'extinction et le risque d'extinction de toutes les espèces sont divisés par dix et l'abondance des espèces sauvages indigènes est portée à des niveaux sains et résistants ;</p> <p>La diversité génétique au sein des populations d'espèces sauvages et domestiquées est maintenue, préservant ainsi leur potentiel d'adaptation.</p>	Perte du couvert végétal	Perte du couvert végétal	Ces données sont le fruit d'une collaboration entre le laboratoire GLAD (Global Land Analysis & Discovery) de l'université du Maryland, Google, l'USGS et la NASA. Elles mesurent les zones de perte de couvert végétal sur l'ensemble des terres du globe (à l'exception de l'Antarctique et des autres îles de l'Arctique). Les données ont été générées à partir d'images satellites multispectrales provenant des capteurs Landsat 5 thematic mapper (TM), Landsat 7 thematic mapper plus (ETM+) et Landsat 8 Operational Land Imager (OLI). Plus d'un million d'images satellite ont été traitées et analysées, dont plus de 600 000 images Landsat 7 pour l'intervalle 2000-2012, et plus de 400 000 images Landsat 5, 7 et 8 pour les mises à jour de l'intervalle 2011-2022. Les observations claires de la surface terrestre dans les images satellites ont été assemblées et un algorithme d'apprentissage supervisé a été appliqué pour identifier la perte de couverture arborée par pixel.	Annuel	30 m	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays produit-il des données annuelles sur le couvert forestier qui permettent de mesurer la perte de couvert forestier dans le temps (par exemple, incluent-elles une composante temporelle) ? • Les données disponibles sur le couvert végétal sont-elles validées pour une utilisation nationale ?
	L'étendue mondiale des récifs coralliens	Répartition mondiale des récifs coralliens d'eau chaude	Cet ensemble de données montre la distribution mondiale des récifs coralliens dans les régions tropicales et subtropicales. Il s'agit de l'ensemble de données le plus complet à ce jour sur les récifs coralliens d'eau chaude, qui sert de carte de base pour des travaux futurs plus détaillés. Cet ensemble de données a été compilé à partir d'un certain nombre de sources par le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE (PNUE-WCMC) et le WorldFish Centre, en collaboration avec le WRI (World Resources Institute) et TNC (The Nature Conservancy).	Inconnu	Inconnu	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays dispose-t-il de données nationales sur l'étendue des récifs coralliens ? • Si oui, ces données sont-elles historiques ? • Quelle est la fréquence des mises à jour ? • Quand a-t-il été mis à jour pour la dernière fois ?
	Étendue mondiale des marais salants	Répartition mondiale des marais salants	Ce jeu de données présente l'étendue de nos connaissances sur la distribution des marais salants dans le monde, à partir de données d'occurrence (relevées et/ou télédéteectées). Ce jeu de données a été développé pour fournir un inventaire de base de l'étendue de nos connaissances sur la distribution mondiale des marais salants, qui sont des écosystèmes situés dans la zone intertidale des côtes marines et estuariennes abritées. Ces écosystèmes se composent d'eaux saumâtres et peu profondes et de plantes tolérantes au sel, telles que des herbes, des graminées et des arbustes. Ils sont communément présents aux latitudes tempérées et élevées. Les marais salants ont une importance écologique car ils sont à la base du réseau alimentaire estuarien. En particulier, les marais salants servent de lieu de nidification, de nurserie et d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de poissons, de mollusques et de crustacés, y compris des espèces de poissons commercialement importantes telles que le hareng (<i>Clupea harengus</i>), et ils abritent également un certain nombre d'espèces en danger et menacées d'extinction.	Inconnu	N/A	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays dispose-t-il de données nationales sur l'étendue des marais salants ? • Si oui, ces données sont-elles historiques ? • Quelle est la fréquence des mises à jour ? • Quand a-t-il été mis à jour pour la dernière fois ?

Cadre mondial de la biodiversité But/ objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
	Indice de biodiversité de l'habitat	Indice de biodiversité de l'habitat	L'indice de biodiversité et d'habitat (BHI) estime le niveau de diversité des espèces qui devrait être conservé dans une unité spatiale donnée (par exemple un pays, un biome, un type d'écosystème ou la planète entière) en fonction de la superficie, de la connectivité et de l'intégrité des écosystèmes naturels dans cette unité. Les résultats de l'indicateur peuvent être exprimés comme suit 1) la "proportion effective d'habitat" restant dans l'unité - en tenant compte des effets de l'état et de la connectivité fonctionnelle de cet habitat, ainsi que de la variation spatiale de la composition en espèces des communautés écologiques (diversité bêta) ; ou 2) la proportion d'espèces censées persister (c'est-à-dire éviter l'extinction) à long terme, prédite comme une simple fonction de la proportion effective d'habitat restante, basée sur la superficie de l'espèce.	5 ans	30 arc-sec	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ? • Votre pays dispose-t-il de données environnementales requises au niveau national et/ou à une résolution spatiale plus fine que les données à 30 arcs de WorldClim : <ul style="list-style-type: none"> – Min Mensuel Min Température – Température maximale mensuelle – Plage de température diurne maximale – Précipitations annuelles – Évaporation réelle – Évaporation potentielle – Déficit mensuel en eau min. – Déficit mensuel maximal en eau – pH du sol – Proportion d'argile dans le sol – Proportion de limon dans le sol – Densité apparente du sol – Profondeur du sol – Indice de robustesse – Indice topographique d'humidité • Votre pays dispose-t-il d'enregistrements d'occurrences d'espèces qui ne figurent pas dans le GBIF et qui produiraient donc des résultats différents de ceux de l'index mondial ?
	Indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI)	Indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI)	L'indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI) mesure la capacité des paysages à conserver la diversité des espèces face au changement climatique, en fonction de la superficie, de la connectivité et de l'intégrité des écosystèmes naturels dans ces paysages. L'indicateur évalue dans quelle mesure une configuration spatiale donnée d'habitats naturels favorisera ou entravera les changements de répartition biologique induits par le climat. Pour ce faire, il analyse la connectivité fonctionnelle de chaque maille d'habitat naturel avec les zones d'habitat du paysage environnant qui, selon les projections, devraient abriter un assemblage d'espèces similaire à celui actuellement associé à la maille en question, en cas de changement climatique.	5 ans	30 arc-sec	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ? • Votre pays dispose-t-il de données environnementales requises au niveau national et/ou à une résolution spatiale plus fine que les données à 30 arcs de WorldClim : <ul style="list-style-type: none"> – Min Mensuel Min Température – Température maximale mensuelle – Plage de température diurne maximale – Précipitations annuelles – Évaporation réelle – Évaporation potentielle – Déficit mensuel en eau min. – Déficit mensuel maximal en eau – pH du sol – Proportion d'argile dans le sol – Proportion de limon dans le sol – Densité apparente du sol – Profondeur du sol – Indice de robustesse – Indice topographique d'humidité • Votre pays dispose-t-il d'enregistrements d'occurrences d'espèces qui ne figurent pas dans le GBIF et qui produiraient donc des résultats différents de ceux de l'index mondial ?

Cadre mondial de la biodiversité But/objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
<p>Objectif B : La biodiversité est utilisée et gérée de manière durable et les contributions de la nature à l'homme, y compris les fonctions et services des écosystèmes, sont valorisées, maintenues et renforcées, les écosystèmes actuellement en déclin étant restaurés, ce qui contribue à la réalisation du développement durable au profit des générations actuelles et futures d'ici à 2050.</p>	<p>Nombre de sites mixtes (ayant à la fois des valeurs universelles exceptionnelles, naturelles et culturelles), de paysages culturels (reconnus comme des œuvres combinées de la nature et de l'homme) et de sites naturels ayant des valeurs culturelles, y compris ceux qui soutiennent les connaissances et les pratiques locales et autochtones, inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et sur le réseau mondial de réserves de biosphère de l'UNESCO.</p>	<p>Sites du patrimoine mondial de l'UNESCO</p>	<p>Les sites du patrimoine mondial sont uniques et diversifiés. Le patrimoine est notre héritage du passé, ce avec quoi nous vivons aujourd'hui et ce que nous transmettons aux générations futures. Notre patrimoine culturel et naturel est une source irremplaçable de vie et d'inspiration.</p>	<p>Inconnu</p>	<p>N/A</p>	<p>Voir la carte sur UNBL</p>	<p>Sans objet</p>
		<p>Réserves de biosphère du MAB de l'UNESCO</p>	<p>Le programme du Réseau mondial de réserves de biosphère de l'UNESCO s'efforce de : Identifier et évaluer les changements dans la biosphère résultant des activités humaines et naturelles et les effets de ces changements sur les humains et l'environnement, en particulier dans le contexte du changement climatique ; Étudier et comparer les interrelations dynamiques entre les écosystèmes naturels/proches de la nature et les processus socio-économiques, en particulier dans le contexte de la perte accélérée de la diversité biologique et culturelle avec des conséquences inattendues qui ont un impact sur la capacité des écosystèmes à continuer à fournir des services essentiels au bien-être de l'homme ; Garantir le bien-être humain de base et un environnement vivable dans le contexte de l'urbanisation rapide et de la consommation d'énergie en tant que moteurs du changement environnemental ; promouvoir l'échange et le transfert de connaissances sur les problèmes environnementaux et leurs solutions, et favoriser l'éducation à l'environnement en vue d'un développement durable.</p>	<p>Inconnu</p>	<p>N/A</p>	<p>Voir la carte sur UNBL</p>	<p>Sans objet</p>
<p>Cible 2 : Faire en sorte que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones d'écosystèmes terrestres, d'eaux intérieures et d'écosystèmes côtiers et marins dégradés fassent l'objet d'une restauration effective, afin d'améliorer la biodiversité et les fonctions et les services écosystémiques, l'intégrité écologique et la connectivité.</p>	<p>Indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI)</p>	<p>Indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI)</p>	<p>L'indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI) mesure la capacité des paysages à conserver la diversité des espèces face au changement climatique, en fonction de la superficie, de la connectivité et de l'intégrité des écosystèmes naturels dans ces paysages. L'indicateur évalue dans quelle mesure une configuration spatiale donnée d'habitats naturels favorisera ou entravera les changements de répartition biologique induits par le climat. Pour ce faire, il analyse la connectivité fonctionnelle de chaque maille d'habitat naturel avec les zones d'habitat du paysage environnant qui, selon les projections, abriteront un assemblage d'espèces similaire à celui actuellement associé à la maille en question dans le cadre du changement climatique.</p>	<p>5 ans</p>	<p>30 arc-sec</p>	<p>Voir la carte sur UNBL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ? • Votre pays dispose-t-il de données environnementales requises au niveau national et/ou à une résolution spatiale plus fine que les données à 30 arcs de WorldClim : <ul style="list-style-type: none"> – Min Mensuel Min Température – Température maximale mensuelle – Plage de température diurne maximale – Précipitations annuelles – Évaporation réelle – Évaporation potentielle – Min Déficit mensuel en eau – Déficit mensuel maximal en eau – pH du sol – Proportion d'argile dans le sol – Proportion de limon dans le sol – Densité apparente du sol – Profondeur du sol – Indice de robustesse – Indice topographique d'humidité • Votre pays dispose-t-il d'enregistrements d'occurrences d'espèces qui ne figurent pas dans le GBIF et qui pourraient donc produire des résultats différents de ceux de l'index mondial ?

Cadre mondial de la biodiversité But/ objectif	Indicateur & lien vers les métadonnées pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant	Données mondiales disponibles	Description des données globales	Fréquence de mise à jour des données globales	Résolution des données globales	URL de l'UNBL Mapview	Questions directrices pour identifier les données nationales
	Indice de biodiversité de l'habitat	Indice de biodiversité de l'habitat	L'indice de biodiversité et d'habitat (BHI) estime le niveau de diversité des espèces qui devrait être conservé dans une unité spatiale donnée (par exemple un pays, un biome, un type d'écosystème ou la planète entière) en fonction de la superficie, de la connectivité et de l'intégrité des écosystèmes naturels dans cette unité. Les résultats de l'indicateur peuvent être exprimés comme suit 1) la "proportion effective d'habitat" restant dans l'unité - en tenant compte des effets de l'état et de la connectivité fonctionnelle de cet habitat, ainsi que de la variation spatiale de la composition en espèces des communautés écologiques (diversité bêta) ; ou 2) la proportion d'espèces censées persister (c'est-à-dire éviter l'extinction) à long terme, prédite comme une simple fonction de la proportion effective d'habitat restante, basée sur la superficie de l'espèce.	5 ans	30 arc-sec	Voir la carte sur UNBL	<ul style="list-style-type: none"> • Votre pays a-t-il la capacité technique de reproduire les méthodes de calcul de cet indice ? • Votre pays dispose-t-il de données environnementales requises au niveau national et/ou à une résolution spatiale plus fine que les données à 30 arcs de WorldClim : <ul style="list-style-type: none"> - Min Mensuel Min Température - Température maximale mensuelle - Plage de température diurne maximale - Précipitations annuelles - Évaporation réelle - Évaporation potentielle - Min Déficit mensuel en eau - Déficit mensuel maximal en eau - pH du sol - Proportion d'argile dans le sol - Proportion de limon dans le sol - Densité apparente du sol - Profondeur du sol - Indice de robustesse - Indice topographique d'humidité • Votre pays dispose-t-il d'enregistrements d'occurrences d'espèces qui ne figurent pas dans le GBIF et qui pourraient donc produire des résultats différents de ceux de l'index mondial ?
Cible 3 : Faire en sorte que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines, notamment les zones particulièrement importantes de la biodiversité, les fonctions et services écosystémiques, soient effectivement conservées et gérées au moyen de réseaux d'aires protégées écologiquement représentatifs, bien reliés et équitablement gouvernés, et d'autres mesures efficaces de conservation par zone ; cela en reconnaissant les territoires autochtones et traditionnels, le cas échéant, et en les intégrant dans des paysages terrestres et marins plus vastes et dans l'océan, tout en veillant à ce que toute utilisation durable, le cas échéant dans ces zones, soit pleinement compatible avec les résultats en matière de conservation, en reconnaissant et en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales, y compris ceux liés à leurs territoires traditionnels.	Nombre d'hectares de sites désignés par l'UNESCO (sites naturels et mixtes du patrimoine mondial et réserves de biosphère)	Sites du patrimoine mondial de l'UNESCO Réserves de biosphère du MAB de l'UNESCO	Les sites du patrimoine mondial sont uniques et diversifiés. Le patrimoine est notre héritage du passé, ce avec quoi nous vivons aujourd'hui et ce que nous transmettons aux générations futures. Notre patrimoine culturel et naturel est une source irremplaçable de vie et d'inspiration. Le programme du Réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO s'efforce de : Identifier et évaluer les changements dans la biosphère résultant des activités humaines et naturelles et les effets de ces changements sur les humains et l'environnement, en particulier dans le contexte du changement climatique ; Étudier et comparer les interrelations dynamiques entre les écosystèmes naturels/proches de la nature et les processus socio-économiques, en particulier dans le contexte de la perte accélérée de la diversité biologique et culturelle avec des conséquences inattendues qui ont un impact sur la capacité des écosystèmes à continuer à fournir des services essentiels au bien-être de l'homme ; Garantir le bien-être humain de base et un environnement viable dans le contexte de l'urbanisation rapide et de la consommation d'énergie en tant que moteurs du changement environnemental ; promouvoir l'échange et le transfert de connaissances sur les problèmes environnementaux et leurs solutions, et favoriser l'éducation à l'environnement en vue d'un développement durable.	Inconnu	N/A	Voir la carte sur UNBL	Sans objet Non applicable

Annexe 3

Modèle de spécification des indicateurs

Ce modèle est recréé avec la permission de l'accompagnateur. Guide pour les plans de développement des systèmes nationaux de surveillance à l'appui du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Il est disponible en format Microsoft Word ici.

1. Nom de l'indicateur
2. Cible ou action mesurée par l'indicateur
3. Comment l'indicateur se rapporte-t-il à la Cible du SPANB (par exemple : quels sont les composants ou les éléments qu'il aide à mesurer ou à comprendre, et quelle est son adéquation à cette fin) ?
4. L'agence et la personne responsables de la production et de la communication de l'indicateur
5. État d'avancement de l'indicateur (par exemple : proposé, à l'état de projet, entièrement spécifié et adopté, en cours de calcul et disponible).
6. Définition de l'indicateur
7. Unités de l'indicateur (par exemple km ² , ha yr ⁻¹ (hectares par an), nombre d'individus, % de changement)
8. Formes de présentation (types de graphiques, cartes, textes narratifs, etc. - donner des exemples si possible)
9. Procédure de calcul (méthode)
10. Fréquence de production de l'indicateur
11. Où et comment les résultats de l'indicateur sont publiés (sont-ils disponibles gratuitement ou sur demande, et dans un format de fichier lisible par machine et non propriétaire tel que : .csv, .txt, formats géospatiaux, etc.)
12. Rapports utilisant l'indicateur et leur fréquence L'agence et la personne responsables de la production des rapports
13. Lorsque des données sont disponibles pour le calcul de l'indicateur (par exemple : une base de données) Agence et personne responsables de la source de données Période pour laquelle les données sont disponibles Niveau de couverture des données pour le sujet d'intérêt (par exemple : zone géographique, populations concernées)

14. Comment les observations et les mesures (données primaires) sont-elles obtenues pour l'indicateur ? Principaux fournisseurs ou sources d'observations et de mesures pour l'indicateur
15. Comment interpréter les résultats de l'indicateur (par exemple : dans quelle mesure il permet de mesurer efficacement la Cible ; limites des données ; aptitude à l'agrégation ; signification des tendances à la hausse ou à la baisse ; valeurs seuils).
16. Limites de l'utilité et de la précision de l'indicateur (par exemple : évolution lente en réponse à des changements dans le sujet d'intérêt ; données de mauvaise qualité ; possibilités limitées de mise à jour).
17. Indicateurs étroitement liés (y compris dans les processus nationaux et internationaux)
18. Coûts et financement de la production et de la mise à jour de l'indicateur Frais annuels de personnel et de bureau (année en cours et années suivantes) + source de financement + lacunes éventuelles en matière de financement Coûts annuels de la collecte des données (année en cours et années suivantes) + source de financement + lacunes éventuelles en matière de financement Coûts informatiques annuels et autres coûts d'infrastructure (année en cours et années à venir) + source de financement + lacunes éventuelles dans le financement Coûts annuels de production des produits d'information (indicateurs, rapports, etc.) (année en cours et années à venir) + source de financement + lacunes éventuelles dans le financement Actions pour répondre aux besoins de financement
19. Besoins en matière de développement des capacités Personnel ou postes à pourvoir Compétences techniques à développer Les infrastructures informatiques et autres doivent être développées Actions visant à répondre aux besoins en matière de développement des capacités
20. Autres sources d'information et détails

